



Communauté Lesneven  
Côte des Légendes  
**Kumuniezh Lesneven Aod ar Mojennoù**

## *BILAN MI-PARCOURS*

*Plan Climat Air Energie  
du Territoire (PCAET)*

*de la CLCL*

*2022-2027*

Version 11/09/25 approuvée au conseil communautaire  
du 24/09/2025

## Table des matières

I-Objectifs et méthode.....	4
II-Bilan de la coordination du PCAET .....	6
III-Moyens humains et financier .....	8
IV-Lien à réaliser avec la réglementation et les documents de planification.....	9
V-Evolution des indicateurs globaux et % d'atteinte des objectifs de la stratégie .....	10
VI-Stratégie PCAET : Ré-ajustement des sous-objectifs par filière ENR au sein de l'objectif global de % de production d'ENR sur la consommation d'énergie .....	14
VII-Etat d'avancement et ajustements proposés du programme d'action PCAET à mi-parcours	18
VII-1 Axe 1 : Un bâti moins consommateur en énergie .....	18
VII-1-1. Orientation 1-1 : Promouvoir la rénovation de l'habitat .....	18
VII-1-2. Orientation 1-2 : Sensibiliser la population.....	22
VII-1-3. Orientation 1-3 : Sensibiliser les entreprises.....	24
VII-1-4. Orientation 1-4 : Inciter à la transition écologique du bâti dans les documents d'urbanisme.....	25
VII-2 Axe 2 : Une mobilité sobre et décarbonée .....	26
VII-2-1. Orientation 2-1 : Rationaliser de l'usage de la voiture .....	26
VII-2-2. Orientation 2-2 : Développer l'intermodalité.....	30
VII-2-3. Orientation 2-3 : Développer les modes doux.....	32
VII-2-4. Orientation 2-4 : Rendre les transports collectifs plus accessibles et attractifs ...	35
VII-2-5. Orientation 2-5 : Un PLUIH et une politique d'aménagement incitant à une réduction des mobilités .....	35
VII-3 Axe 3 : Soutien au développement des énergies renouvelables .....	36
VII-3-1. Orientation 3-1 : Mener des actions transversales pour le développement des énergies renouvelables.....	36
VII-3-2. Orientation 3-2 : Développer l'énergie solaire .....	37
VII-3-3. Orientation 3-3 : Développer la méthanisation .....	41
VII-3-4. Orientation 3-4 : Développer filière bois énergie.....	42
VII-4-1. Orientation 4-1 : Mobiliser les entreprises (démarche G4DEC) .....	43
VII-4-2. Orientation 4-2 : Montrer l'exemple au niveau des collectivités .....	46
VII-4-3. Orientation 4-3 : Sensibiliser les particuliers.....	48
VII-6 Axe 5 : Des citoyens et entreprises sensibilisés et mobilisés.....	49
VII-5-1. Orientation 5-1 : Sensibiliser dans les écoles.....	50
VII-5-2. Orientation 5-2 : Communiquer sur la transition énergétique .....	51
VII-5-3. Orientation 5-3 : Mettre en réseau les acteurs .....	52

VII-5-4. Orientation 5-4 : Sensibiliser autour des mobilités durables.....	54
VII-6 Axe 6 : Un territoire résilient aux effets du changement climatique.....	55
VII-6-1. Orientation 6-1 : Maintien et restructuration du bocage .....	55
VII-6-2. Orientation 6-2 : Gestion des espaces littoraux .....	55
VII-6-3. Orientation 6-3 : Gestion de la ressource en eau.....	60
VII-7 Axe 7 : Soutien à une agriculture et à une alimentation durable.....	65
VII-7-1. Orientation 7-1 : Faire la promotion de la consommation de produits locaux et de qualité .....	65
VII-7-2. Orientation 7-2 : Accompagner le développement d'une agriculture peu émissive .....	67
VII-8 Axe 8 : Des collectivités exemplaires.....	69
VII-8-1. Orientation 8-1 : Renouvellement du parc automobile.....	69
VII-8-2. Orientation 8-2 : Rénovation du patrimoine bâti .....	70
VII-8-3. Orientation 8-3 : Rénovation de l'éclairage public.....	73
VII-8-4. Orientation 8-4 : Favoriser l'écomobilité des agents.....	74
VII-8-5. Orientation 8-5 : Des élus et agents formés à la transition écologique .....	75
VIII-Synthèse des points forts et points faibles du PCAET .....	76
 Annexe 1	80
Annexe 2	82
Annexe 3	83
Annexe 4	84

# I-Objectifs et méthode

La Communauté Lesneven Côte des Légendes (CLCL), a voté le 15/12/2021, la mise en place d'un Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET), plan d'action ayant 2 objectifs :

- Atténuer le dérèglement climatique, en limitant les émissions de gaz à effet de serre
- S'adapter aux effets du dérèglement climatique, qui sont inéluctables.

**Le plan d'action du PCAET s'étale sur 6 ans (2022-2027) avec 8 axes stratégiques d'action :**

Axe 1 : Un habitat moins consommateur en énergie,

Axe 2 : Une mobilité sobre et décarbonée,

Axe 3 : Soutien au développement des énergies renouvelables,

Axe 4 : Un territoire économe en ressources,

Axe 5 : Des citoyens sensibilisés et mobilisés,

Axe 6 : Un territoire résilient aux effets du changement climatique.

Axe 7 : Soutien à une agriculture et alimentation durable,

Axe 8 : Des collectivités exemplaires.

**Les objectifs de résultats qui ont été fixés dans la stratégie du PCAET sont les suivants :**

A l'horizon 2030 :

- Moins 33 % de gaz à effet de serre (GES) (par rapport à 2012)
- Moins 30 % de consommation d'énergie finale (par rapport à 2010)  
Et atteindre une part de 32 % d'énergies renouvelables dans la consommation énergétique finale
- Réduction des polluants atmosphériques de 2 à 50 % selon le polluant

Polluants atmosphériques	SO2	NOx	PM10	PM2,5	COVNM	NH3
Objectifs de baisse des émissions PCAET CLCL en 2030 ( /2014)	- 50%	- 50%	-27%	-27%	-43%	-2%

A l'horizon 2050, sont :

- Moins 64 % de gaz à effet de serre (par rapport à 2012)
- Moins 55 % de consommation d'énergie finale (par rapport à 2010)  
Et atteindre 94 % d'énergies renouvelables dans la consommation énergétique finale

**La réglementation relative au PCAET prévoit la réalisation d'un bilan à mi-parcours** , après 3 ans de mise en œuvre. Cette évaluation a été réalisée par la CLCL en interne.

Cet exercice a pour objectif, **d'analyser le bilan des actions menées** et leurs résultats, d'en ressortir les réussites et les échecs et, sur la base de cette analyse, **d'ajuster au besoin le contenu des actions ou d'ajouter des actions nouvelles** de manière à rendre plus efficient le programme d'action dans le but d'atteindre les objectifs de résultat mentionnés dans la stratégie du PCAET.

Le bilan mi-parcours, la stratégie et plan d'action « **actualisés à mi-parcours** » feront l'objet d'une délibération du conseil communautaire.

#### [\*\*Articulation avec la feuille de route 2023-2026 pour progresser dans le label Territoire engagé en transition écologique \(TETE\) sur le référentiel climat air énergie\*\*](#)

Le 13/12/2023, le conseil communautaire de la CLCL a approuvé la feuille de route 2023-2026 pour progresser dans le label Territoire engagé en transition écologique (TETE) sur le référentiel climat air énergie. Cette démarche, proposée par l'ADEME, est là pour faire progresser les collectivités dans leur démarche de transition, appuyer et améliorer la mise en place du PCAET par un plan d'action complémentaire qui vient compléter le plan d'action PCAET.

Ainsi, la feuille de route pour progresser dans le label TETE a été constituée de 26 fiches actions.

Il était donc pertinent, de profiter du bilan mi-parcours pour intégrer ces 26 actions de la feuille de route du label TETE dans un plan d'action PCAET actualisé approuvé à mi-parcours.

#### **Méthode mise en œuvre pour le bilan mi-parcours :**

**Le bilan mi-parcours a été réalisé selon la méthodologie suivante :**

**Mars-avril 2025** : rencontre bipartite entre la coordinatrice du PCAET avec les services CLCL en charge des actions dans l'objectif de recueillir les éléments de bilan et les suggestions d'ajustement des actions

- Echange avec technicien référent Lionel Ruelen les 28/01/25 et 04/02/25
- Echange avec technicienne responsable du service Eau et Assainissement, Geneviève Madec le 18/02/25
- Echange avec technicien GEMAPI Julien Dilasser le 21/02/25
- Echange avec technicienne référente Déchet Marylène Krebs Tanguy le 08/04/25
- Echange avec Virginie L'Haridon, référente G4dec le 15/04/25
- Echange avec techniciens référents Mobilité et Habitat le 15/04/25
- Echange avec technicienne référente Agricole, Anaïs Vannieuwenhuyse 23/05/25

**Mai-juin** : Partager le bilan mi-parcours avec un COPIL PCAET et réflexion d'ajustement des actions

**3 réunions de COPIL ont été réalisées :**

- Un COPIL le 22/05/25 sur les 4 axes stratégique : Habitat, ENR, Collectivités ex, Territoire Résilient
- Un COPIL le 26/06/25 sur les 4 axes stratégiques : Mobilité, Sensibilisation, Ressources, Alim/agriculture
- Un COPIL 08/09/25 : échange sur le bilan financier, la synthèse du bilan à mi parcours (points forts, points faibles), la version aboutie de la stratégie et le plan d'action ajustés à mi-parcours

**Septembre : validation politique**

- Présentation en commission Transition Ecologique le 11/09/25 pour avis
- Délibération en conseil communautaire le 24/09/25 pour approuver le bilan mi-parcours, et l'ajustement de la stratégie et du plan d'action PCAET à mi-parcours

## II-Bilan de la coordination du PCAET

La gouvernance du PCAET se décompose ainsi :

**Le Comité de pilotage PCAET (COPIL) :**

Il est composé de la présidente, de 3 vices-présidents CLCL concernés par le PCAET, d'un élu de la commission TEE, du directeur technique, de la coordinatrice PCAET et du technicien responsable du service Aménagement. Il se réunit 2 fois par an. Il a pour rôle :

- . suivre l'avancement des actions et les indicateurs de résultats du PCAET,
- . sur la base du bilan de l'année, construire le programme de l'année suivante en actant l'organisation des actions prévues au PCAET ou créant de nouvelles actions

**Un comité technique (COTEC) :**

Il est composé du directeur technique, de la coordinatrice PCAET, du technicien responsable du service Aménagement de la CLCL et du directeur adjoint d'Ener'gence. Il se réunit 2 fois par an en amont du COPIL. Son rôle est :

- analyser la mise en place et l'exécution des actions : état d'avancement, difficultés rencontrées, atteintes des objectifs, interroger les priorités
- proposer l'ordre du jour des COPIL sur la base de son analyse argumentée.

## La commission Transition Energétique et Ecologique

Elle réunit 1 élu par commune. Elle a pour rôle de :

- . Donner un avis sur le programme envisagé par le COPIL,
- . Être force de propositions d'actions,
- . Être relai les enjeux du PCAET dans les communes et relai à la CLCL les actions menées par les communes,
- . Donner un avis sur les délibérations à prendre par la suite par le conseil communautaire

Le programme annuel PCAET final mis au budget tient compte de cet avis.

**Enfin, le conseil communautaire de la CLCL** a délibéré sur le contenu du programme PCAET 2022-27, puis délibère, chaque année, sur les programmes et budgets annuels.

**La mise en place des actions du PCAET mobilise l'ensemble des services de la CLCL. La coordinatrice du PCAET réalise le suivi de l'avancement des actions, en lien avec les services.**

Pour le relai vers les entreprises, elle relaie les informations au service Economie ou au G4dec qui peuvent ainsi diffuser l'information vers les entreprises via leurs réseaux de communication (notamment via la new letter économie).

**Pour la mise en œuvre des actions du PCAET, la CLCL a signé diverses conventions de partenariat :**

- Convention avec l'Agence de l'énergie et du climat du Pays de Brest, Ener'gence pour la mise en place d'actions de sensibilisation à la transition écologique, le Conseil en Energie Partagé (CEP) ainsi que l'animation du dispositif Tinergie
- Convention avec Brest Métropole pour la coordination du dispositif TINERGIE
- Convention avec l'ANAH, la Région, pour la mise en place du service public local de la rénovation énergétique
- Convention avec l'association Ehop pour la promotion du co-voiturage
- Convention avec le Syndicat des Eaux du Bas Léon pour les actions du SAGE et de la GEMAPI
- Convention avec le Pays de Brest et les autres EPCI du Pays de Brest pour la mise en place des PCAET puis du COT (Contrat d'Objectif Territorial) de l'ADEME, ou pour mutualiser les moyens pour des études (l'étude de planification énergétique, le cadastre solaire, etc)
- Convention avec le SDEF pour l'entretien de l'éclairage public (incluant les travaux de rénovation)
- Convention avec les Chambres : CCI, CMA et CRAB
- Convention avec les associations Kolibris du Léon et Water Family pour la mise en place d'actions de sensibilisation à la transition écologique
- Convention avec l'Université de Brest pour le suivi du trait de côte
- Convention de partenariat Litto'Risques avec le CD29, UBO et Cerema, pour un accompagnement en termes d'expertise et une mise en réseau
- Convention avec Haut Léon Communauté et Conservatoire du littoral pour le suivi de système d'endiguement

Cette liste n'est pas exhaustive.

## III-Moyens humains et financier

### Moyens humains

Lors de l'élaboration du PCAET, la coordination et l'animation ont été confiées au Pays de Brest. Le diagnostic a été réalisé par Ener'gence.

Le PCAET a démarré début 2002, avec la nomination d'une coordinatrice à  $\frac{1}{4}$  temps en 2022 puis  $\frac{3}{4}$  temps en 2023 et 2024, et à temps plein en 2025.

L'animation des actions du PCAET implique la mobilisation d'une partie des moyens humains de divers services :

- Un technicien Mobilité à temps plein,
- Une partie du temps du responsable Aménagement,
- Une ambassadrice du tri à temps plein,
- 3 ETP sur l'animation du programme de bassin versant et bocage,
- 1 ETP sur la prévention des inondations.

La prise en compte des objectifs de transition écologique sur le patrimoine public et la commande publique mobilisent aussi la responsable du service Eau et Assainissement, le référent Patrimoine et le responsable Commande publique.

Enfin, les moyens humains pour les actions du PCAET prévus dans la convention CLCL-Ener'gence sont conséquents et à souligner : 160 jours/an d'animation (sans compter le standard téléphonique Tinergie).

### Moyens financiers

La CLCL a été subventionnée sur la période 2022-24 pour ces actions du PCAET par

- ANAH (état) et la Région pour la rénovation,
- CD29, AELB, Région pour le plan algues vertes et la GEMA,
- CD29, AELB, Région et Europe (LEADER) pour le bocage,
- ADEME, Région et les prime CEE pour la sensibilisation à la transition écologique,
- La DREAL (état) et Région pour la prévention des inondations
- L'état (DSIL), ADEME, Europe (FEDER) pour la mobilité,
- L'europe (LEADER) pour des études comme la thermographie aérienne,
- L'état pour la modernisation de l'abattoir.

1 913 477 € ont été dépensés pour les actions du PCAET 2022-2024 avec 1 105 269 € de subventions, soit 808 208 € à la charge de la CLCL (269 403 €/an en moyenne).

Ce bilan financier n'inclue pas :

- les dépenses d'investissement des communes, ou de la CLCL en termes d'éclairage public, rénovation du bâti ou du réseau et infrastructure Eau/assainissement (seules les dépenses d'investissement de modernisation de l'abattoir (50K€), gestion des systèmes d'endiguement (160 K€) et achat VAE et box vélo (146 KL€) ont été incluses),
- Le coût des moyens humains interne (sauf sur les postes subventionnés par le programme PLAV et Breizh Bocage),
- les actions menées en maîtrise d'ouvrage directe du Pays de Brest ou SEBL, CRAB (échanges amiabiles) ou département (pour les pistes cyclables).

## IV-Lien à réaliser avec la réglementation et les documents de planification

Le PCAET doit être compatible avec d'autres documents : Schéma de Cohérence Territorial (SCOT) et Schéma Régional d'Aménagement, de développement Durable et d'égalité des Territoires (SDRADDET).

Le SDRADDET a intégré plusieurs schémas régionaux thématiques préexistants : schéma régional de cohérence écologique (SRCE), schéma régional climat air énergie (SRCAE).

Le PLUIH de la CLCL approuvé en 2024 est compatible avec le PCAET.

Les actions mises en œuvre dans le PCAET doivent être menées en cohérence avec les différentes lois en lien avec la transition écologique notamment celles-ci-dessous :

- la loi de Transition Energétique pour la Croissance Verte (LTECV),
- la loi Climat et Résilience d'août 2021, notamment son objectif du zéro artificialisation nette des sols (ZAN) pour 2050,
- la loi d'accélération de la production des énergies renouvelables (loi APER) de mars 2023,
- La loi de finances de décembre 2023 et ses décrets d'application de juillet 2024 demandent aux collectivités locales de mesurer l'impact des budgets locaux sur la transition écologique (budget vert).

## V-Evolution des indicateurs globaux et % d'atteinte des objectifs de la stratégie

Les objectifs stratégiques du PCAET de la CLCL sont :

-**Consommation d'énergie (/2010) :** - 30 % en 2030 et - 55 % en 2050

Avec des objectifs par secteur d'activité

-**Emissions GES (/2012) :** - 33 % en 2030 et - 64 % en 2050

-**Part ENR/ Energie consommée :** + 32 % en 2030

- **Objectif par polluant atmosphérique (/2014) :**

Polluants atmosphériques	SO2	NOx	PM10	PM2,5	COVNM	NH3
Scénario retenu pour 2030 /2014	-50%	-50%	-27%	-27%	-43%	-2%

Les données initiales de référence du PCAET de la CLCL en termes d'émissions de GES et de consommation d'énergie sont celles de la base EnerGES pour l'année 2010 (données 2012 inconnues). La base de données EnerGES a été remplacée par la base de données TerriSTORY en 2020. TerriSTORY est donc la seule référence actualisée disponible pour le suivi des PCAET.

TerriSTORY est une base de données initiée par Auvergne-Rhône-Alpes Energie Environnement, portée depuis début 2020 par un consortium d'acteurs de niveau régional et national dont l'observatoire de l'environnement en Bretagne (OEB). Les données TerriSTORY sont basées sur les données spécifiques du territoire, ou des données extrapolées à partir de données nationales ou régionales pour les affecter au territoire. Les éléments de méthode pour l'élaboration des données sont précisés sur <https://territory.fr>.

Les données les plus récentes sur TerriSTORY sont celles de 2022. Il y a donc un grand décalage entre une année donnée et la sortie de la donnée en lien avec cette année. Mais, ce décalage était déjà présent lors du diagnostic initial du PCAET mené en 2019 qui s'était basé sur les données 2010.

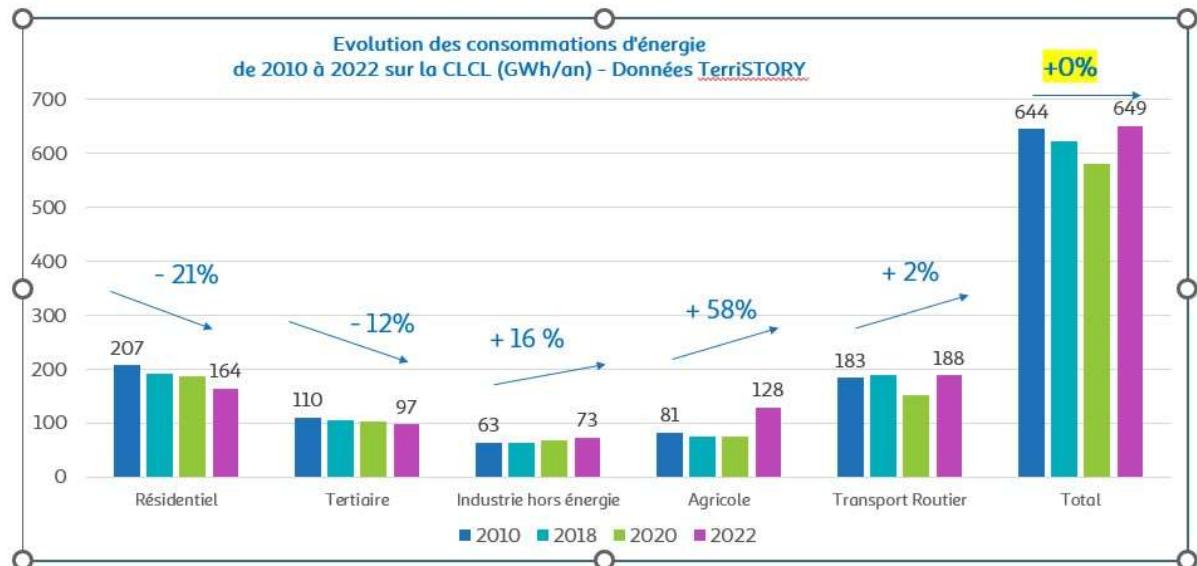
A noter que les données 2010 sur les 2 bases de données divergent légèrement de la manière suivante :

Données pour l'année de référence 2010	Base données EnerGES	Base de données Territory
Consommation d'énergie en GWh/an	590	644
Emission de GES en tonnes eqCO2/an	221	226

TerriSTORY étant la seule base de données permettant le suivi du PCAET, le bilan mi-parcours se base sur la comparaison des évolutions entre 2010 et l'année 20202 disponible sur TerriSTORY.

Voici les évolutions constatées entre 2010 et 2022 :

- Evolution des consommations d'énergie de 2010 à 2022 sur la CLCL



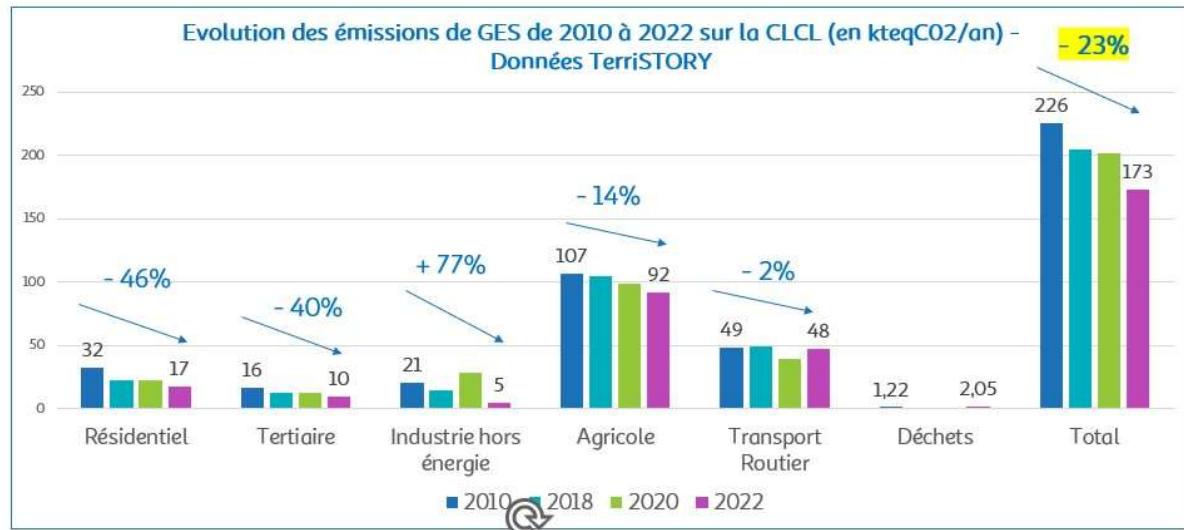
La consommation d'énergie sur la CLCL a baissé de 10 % entre 2010 et 2020 passant de 644 Gwh/an à 580 Gwh/an puis elle a ré-augmenté. La forte baisse des consommations d'énergie du secteur résidentiel et tertiaire est contrecarrée par une augmentation de 48 Gwh/an de la consommation d'énergie agricole (centrée sur la période 2020 à 2022) et de 11 Gwh/an de la consommation d'énergie de l'industrie.

Au final, la consommation d'énergie est donc stable entre 2010 et 2022.

Cela cache des hétérogénéités par secteur : forte baisse en résidentiel et tertiaire contrebalancée par une hausse en industrie, agricole et routier.

En 2022, 0% de l'objectif de baisse des consommations d'énergie de la stratégie du PCAET pour 2030 est atteint.

- Evolution des émissions de GES de 2010 à 2022 sur la CLCL :



La production de gaz à effet de serre (GES) a baissé de 23 % entre 2010 et 2022. A noter une disparité entre les secteurs :

- 40 et 46 % de baisse respectivement en résidentiel et tertiaire (émissions moindres de CO2 en lien avec une baisse de la consommation de gaz et fioul)
- 14 % de baisse en agricole (baisse des quantités de méthane liée à une baisse du cheptel bovin de 9 % entre 2018 et 2022, à la l'installation de 3 méthaniseurs pour 20 GWh de production et la couverture des fosses en bovin et porc)
- Une stagnation des émissions du secteur routier
- Une production de GES de l'industrie fluctuante en baisse entre 2020 et 2022 (émissions moindres de CO2)

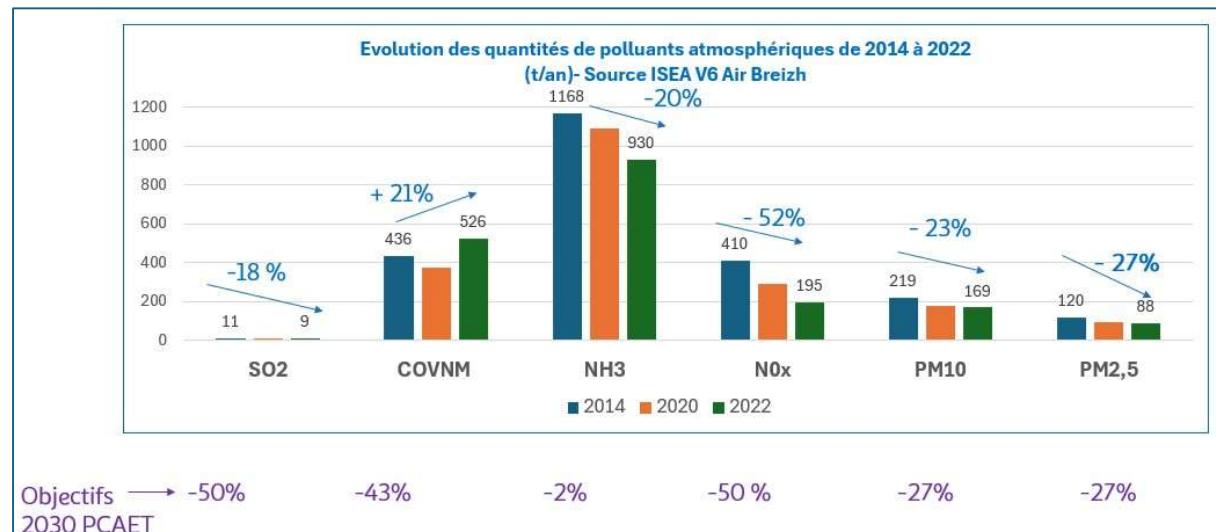
En 2022, 70 % de l'objectif de baisse des émissions de GES de la stratégie du PCAET pour 2030 est atteint.

- **Evolution des émissions de polluants atmosphériques sur la CLCL :**

Les polluants atmosphériques ont des impacts importants sur l'environnement et la santé :

Polluants atmosphériques	Sources d'émission	Effet sur l'environnement	Effet négatif sur la santé
SO2 (diyode de soufre)	Combustion d'énergies fossiles	pluies acides	respiration, yeux
NOx (oxydes d'azote)	combustion d'énergies fossiles	- pluies acides - précurseur ozone (=GES dans troposphère (couche d'air 0-10 km)) précurseur particules fines associé à NH3	respiration, yeux
PM10 et PM2,5 (particules fines)	naturelles + combustion d'énergies fossiles	refroidissement (sauf la suie qui a un pourvoir réchauffant)	respiration, cancérogènes
COVNM (composés organiques volatiles non méthaniques)	combustion fossiles, peintures, encres, colles, solvants, détachants, cosmétiques	- précurseur ozone (=GES dans troposphère (couche d'air 0-10 km)), -précurseur particules fines	respiration, yeux, peau, cardiaque, nerveux, digestif, rénaux
NH3 (ammoniac)	agricole (effluents, engrais minéraux)	précurseur particules fines en se liant NOx	respiration, peau, yeux

Leur concentration est à la baisse et l'objectif stratégique du PCAET à l'horizon 2030 est en partie atteint :



Les émissions de polluants atmosphériques sont en étroit lien avec la consommation d'énergies fossiles et avec les normes d'émissions après filtrage du matériel (véhicules, chaufferies, etc). Les consommations d'énergie ayant baissé et les normes appliquées au matériel étant de plus en plus strictes, cela a un impact direct en termes de baisse des polluants atmosphériques.

On remarque une forte baisse des émissions de tous les polluants sauf le COVNM qui est en augmentation. Les objectifs 2030 sont quasiment atteints pour la plupart des polluants, sauf pour le SO2 et les COVNM.

On observe également une baisse des émissions d'ammoniac (NH3) probablement liée à une baisse de cheptel sur le territoire, la couverture des fosses en porc et bovin et une meilleure valorisation de l'azote à l'épandage par enfouissement notamment.

### La production d'ENR a également évolué :

Type de production	Etats des lieux 2015 Diag PCAET	Etats des lieux 2019 (étude planification Pays Brest)	Potentiel maximum étude planification Pays Brest	Données production en GWH de Territory				Source des Données Territory
				2019	2021	2023	en %	
Bois	51		58,2	58,27	60,67	59,43	56,2%	Bois bûche estimé par enquête, puis donnée extrapolée ensuite à la maille commune en différenciant 3 types de secteur (rural, rural sous influence, urbain). Chaufferie : recensement AILE, ODRE, GRDF
Méthanisation	0	0	29,0	0	14,5	20,86	19,7%	Total production sous forme électricité, chaleur et gaz injecté , sources : ODRE, AILE, GRDF, GRT gaz
PAC aéro et géothermie /thalassothermie	0	non pris en compte	45 (sans aéro)	15,97	20,98	25,11	23,8%	Estimation via interpolation maille communale (selon nb habitations INSEE) des ventes régionales issus syndicats d'équipements (AFPG, Uniclima), d'Observ'ER, et du SDES, pour PAC : hypothèse 60 % ENR
Solaire thermique	0	0	9	0,36	0,38	0,41	0,4%	Raccordements réels : registre ODRE, Enedis, EDF OA, SoeS (sans l'autosconsommation) + données recueillies CLCL
Solaire PV	2	3	275	2,14	2,58	4,06	3,8%	
Eolien	0	0	4					
Hydro-électricité	0	0	0,1					
Chaleur fatale	0	0	5					
<b>Total ENR</b>	<b>53</b>	<b>51</b>	<b>380,3</b>	<b>76,74</b>	<b>99,11</b>	<b>109,9</b>	<b>100%</b>	
<b>Consommation d'énergie</b>	<b>644</b>			<b>622</b> (donnée 2018)	<b>580</b> (donnée 2020)	<b>649</b> (donnée 2022)		
<b>% ENR/consommation</b>	<b>8%</b>			<b>12%</b>	<b>17%</b>	<b>17%</b>		

Le % de la part ENR / consommation d'énergie a augmenté de 8 à 17 %.

L'objectif PCAET 2030 d'atteindre 32 % de l'énergie sous forme d'ENR est atteint pour moitié.

## VI-Stratégie PCAET : Ré-ajustement des objectifs par filière ENR au sein de l'objectif global de % de production d'ENR sur la consommation d'énergie inchangé

Les objectifs par filière d'énergies renouvelables ont été construits de manière très théorique lors de l'élaboration du PCAET. Depuis, une étude de planification énergétique sur le Pays de Brest a été menée et a été publiée en décembre 2022.

Sans modifier l'objectif de % de production d'ENR sur la consommation finale établie à hauteur de 32 % à l'horizon 2030 et de 250 GWh/an à l'horizon 2050 (pour tendre vers 100 %), il est proposé d'ajuster les objectifs par sous-filière, en lien avec ce qui ressort de l'étude citée ci-dessus, de l'évolution de la réglementation en termes d'obligation de production d'énergies renouvelable sur bâtis et parking d'une certaine surface introduite par la loi d'accélération des énergies renouvelables du 10 mars 2023, des Zones d'Accélération des Energies Renouvelables (ZAER) arrêtées sur le territoire, et de l'état des lieux de l'implantation effective des ENR.

La cartographie des ZAER est ajoutée à la stratégie PCAET ajustée à mi-parcours.

Ci-dessous, nous détaillons ces ajustements :

### **Objectifs de la filière bois énergie**

- Etat des lieux 2015 : 51 GWh/an
- Objectif mis dans Stratégie PCAET 2050 : 55 GWh/an
- Potentiel repéré dans l'étude planification : 58 GWh/an
- Etat des lieux Territory 2023 : 59 GWh/an

### **A savoir sur le bois énergie :**

-Plusieurs grandes chaudières sur le Pays de Brest (Sill, serristes) qui se fournissent en dehors du territoire sur du bois déchet ou bois filière forêt donc globalement la consommation sur le Pays Brest est supérieure au potentiel de production du territoire

-Mais, le potentiel local de production de bois plaquette peut encore évoluer via la création d'une filière de valorisation du bois bocage (producteurs) avec en parallèle l'installation de chaudières de petite taille (consommateurs).

-10 GWh/an de potentiel supplémentaire semble un objectif plausible pour 2050, cela correspond à 2700 tonnes bois plaquette, soit à 340 km haies gérées durables (potentiel de 8 t/km/an), sur un potentiel total de 700 km haies continues (chiffre du diagnostic Breizh bocage sur la CLCL)

-Objectif 2030 réajusté lors du bilan mi-parcours : 60 GWh/an

-Objectif 2050 réajusté lors du bilan mi-parcours : 69 GWh/an

### **Objectifs de La filière méthanisation :**

-Etat des lieux 2015 :	0 GWh/an
-Objectif mis dans Stratégie PCAET 2050 :	50 GWh/an
-Potentiel de l'étude de planification :	29 GWh/an
-Etat des lieux Territory 2023 :	20,8 GWh/an
Objectif 2030 réajusté lors du bilan mi-parcours :	21 GWh/an
Objectif 2050 réajusté lors du bilan mi-parcours :	29 GWh/an

Cela correspond à l'approche étude de planification

### **Objectifs de La filière géothermie et aérothermie (PAC) :**

**Lors de l'élaboration de la stratégie ainsi que dans l'étude de planification,** seule la géothermie avait été évaluée. Or, les PAC air sont les plus installées et récupèrent en moyenne 1-2 KWh pour 1 kWh fourni.

-Etat des lieux 2015 :	0 GWh/an
-Objectif mis dans Stratégie PCAET 2050 :	10 GWh/an
-Potentiel étude de planification :	45 GWh/an (sans PAC air)
-Etat des lieux Territory 2023 :	25 GWh/an
Objectif 2030 réajusté lors du bilan mi-parcours :	30 GWh/an
Objectif 2050 réajusté lors du bilan mi-parcours :	45 GWh/an

Cela correspond à l'approche étude de planification

### **Objectifs de La filière Solaire Thermique :**

- Etat des lieux 2015 :	0 GWh/an
-Objectif mis dans Stratégie PCAET 2050 :	8 GWh/an
-Potentiel étude de planification 2050 :	9 GWh/an

(sur la base de l'hypothèse d'équipement en solaire thermique de 50 % des maisons, 75 % des appartements, 50 % hôtel, 75 % EPAD et 100 % piscine)

-Etat des lieux Territory 2023 :	0,41 GWh/an
----------------------------------	-------------

Une hypothèse d'équipement pour l'eau chaude en solaire thermique de 20 % des maisons, 40 % des appartements et 100 % des EPAD, Hôtels, hôpitaux et piscine semble plus plausible pour 2050.

Objectif 2030 réajusté lors du bilan mi-parcours :	1 GWh/an
--	----------

Objectif 2050 réajusté lors du bilan mi-parcours :	4 GWh/an
--	----------

### **Objectifs de La filière Eolien :**

Etat des lieux 2015 :	0 GWh/an
Objectif mis dans Stratégie PCAET 2050 :	40 GWh/an
Potentiel étude de planification 2050 :	4 GWh/an
Etat des lieux Territory 2023 :	0 GWh/an

Objectif 2030 réajusté lors du bilan mi-parcours : 0 GWh/an

Objectif 2050 réajusté lors du bilan mi-parcours : 0 GWh/an

### **Objectif de La filière Hydro-électricité :**

-Etat des lieux 2015 :	0 GWh/an
-Objectif mis dans Stratégie PCAET 2050 :	25 GWh/an
-Potentiel étude de planification 2050 :	0,1 GWh/an
-Etat des lieux Territory 2023 :	0 GWh/an

Objectif 2030 réajusté lors du bilan mi-parcours : 0 GWh/an

Objectif 2050 réajusté lors du bilan mi-parcours : 0 GWh/an

### **Objectif de La filière en chaleur fatale :**

-Etat des lieux 2015 :	0 GWh/an
-Objectif mis dans Stratégie PCAET 2050 :	2 GWh/an
-Potentiel étude de planification 2050 :	5 GWh/an
-Etat des lieux Territory 2023 :	0 GWh/an

Objectif 2030 réajusté lors du bilan mi-parcours : 0 GWh/an

Objectif 2050 réajusté lors du bilan mi-parcours : 2 GWh/an

## **Objectif de la filière solaire photovoltaïque :**

-Etat des lieux 2015 :	2 GWh/an
-Objectif mis dans Stratégie PCAET 2050 :	55 GWh/an
-Potentiel étude de planification 2050 :	275 GWh/an
-Etat des lieux Territory 2023 :	4 GWh/an

En prenant l'hypothèse d'une mise en place de solaire photovoltaïque sur les projets en cours au sol, de 70 % du potentiel au sol repéré lors du travail sur les ZAER ou document cadre, et de 40 % des bâtis et 60 % des parkings ayant une obligation de solarisation ou végétalisation (le reste étant considéré soumis à dérogation ou végétalisation), le potentiel global pour 2050 est de 101 Gwh/an.

**Objectif 2030 réajusté lors du bilan mi-parcours** : 30 GWh/an

**Objectif 2050 réajusté lors du bilan mi-parcours** : 101 GWh/an

Au global, voici donc la synthèse des données et des **ré-ajustements des objectifs par sous-filière** actés à mi-parcours :

Décomposition par filière (GWh/an)	Etats des lieux Diag PCAET	Potentiel étude planification Pays Brest	Production réalisée en 2023 Territory	Objectif PCAET 2030 initiaux stratégie	Propo Objectif PCAET 2030 ajusté	Objectifs PCAET 2050 initiaux stratégie	Propo Objectif PCAET 2050 ajusté
Bois	51	58	59	52	60	55	69
Méthanisation	0	29	21	27	21	50	29
PAC aéro et géothermie /thalassothermie	0	45 (sans aéro)	25	10	30	10	45
Solaire thermique	0	9	0,4	8	1	15	4
Solaire PV	2	275	4	17	30	55	101
Eolien	0	4		15	0	40	0
Hydro-électricité	0	0,1		3	0	25	0
Chaleur fatale	0	5			0		2
<b>Total ENR</b>	<b>53</b>	<b>380</b>	<b>110</b>	<b>132</b>	<b>142</b>	<b>250</b>	<b>250</b>
<b>Consommation d'énergie</b>	<b>644</b>		<b>649</b>		<b>450</b>		
<b>% ENR/consommation</b>	<b>8%</b>		<b>17%</b>		<b>32%</b>		

La stratégie PCAET ajustée à mi-parcours intégrera ces objectifs par sous-filières ajustés.

## VII-Etat d'avancement et ajustements proposés du programme d'action PCAET à mi-parcours

Au début de chaque axe, sera présenté une synthèse du bilan global à mi-parcours précisant les actions finalisées, en cours à venir, abandonnés, ainsi que les actions ajustées dans leur contenu de manière à les actualiser ou l'ajout de nouvelles actions. En annexe 5, se trouve une synthèse des indicateurs par action.

### VII-1 Axe 1 : Un bâti moins consommateur en énergie

Le titre de l'axe a été modifié de « habitat » à « bâti » pour prendre en compte plus largement les actions sur le bâti au-delà de l'habitat individuel.

Sur cet axe, globalement, le bilan à mi-parcours est le suivant :

Axe 1	Actions engagées et à poursuivre dont 3 ajustées à mi parcours	7	Engagées et finalisées (actions ponctuelles)	2	Restant à engager	1	Nouvelles (ajoutées à mi parcours)	3
-------	---	---	---	---	-------------------	---	------------------------------------	---

#### VII-1-1. Orientation 1-1 : Promouvoir la rénovation de l'habitat

##### Fiche action 1-1-1 Mettre en place une plateforme de la rénovation (action PLH)

**Etat d'avancement** : en cours

**Bilan :**

La CLCL s'est fixé des objectifs plus importants que ceux établis dans le PCAET en signant 2 conventions de partenariat :

- Dans Convention CLCL-Région SARE pour Tinergie (35 dossiers/an prévus convention Sare) > à l'objectif qui était fixé à 25 dans le PCAET
- Dans la convention CLCL-Opah pour ménages modestes et très modestes (40 dossiers/an)

**Bilan 2021 (démarrage) à fin 2024 :**

Standard Tinergie : 1796 personnes informées et redirigées vers le bon interlocuteur (Ener'gence, Soliha ou Urbanis)

#### Bilan accompagnement Ener'gence :

- . 436 personnes conseillées aux permanences
- . 82 personnes accompagnées sur leur dossier et 32 en cours d'accompagnement soit 29 personnes accompagnées/an
- . 49 dossiers de subvention CLCL engagés (dont 39 payés) soit 12 dossiers/an.
- . Montant des travaux :  $2\,124\,112 \text{ €} = 43\,349 \text{ €/dossier}$  en moyenne
- . Gain énergétique de 59 % (gain moyen de classe : 2 à 3 classes)

#### Bilan de l'accompagnement de Soliha dans le cadre de l'OPAH :

- . 479 contacts établis en permanence,
- . 144 ménages ayant bénéficié d'un accompagnement,
- . 151 dossiers engagés entre 2022 et 2024 (dont 78 payés)
- . Montant des travaux : 6 856 710 €



#### Bilan de l'accompagnement d'Urbanis dans le cadre de l'OPAH-RU

- . 12 dossiers engagés
- . Montant total des travaux de 287 796 €

#### Proposition de Suite à donner dans le plan d'action actualisé à mi-parcours :

**Le titre de l'action est ajusté ainsi :** « Animer un service public de rénovation de l'habitat (Tinergie) »

**Le contenu de l'action est ajusté ainsi :**

Animer le dispositif TINERGIE sur le territoire. Espace conseil France Rénov, TINERGIE est le service public local de la rénovation énergétique du Pays de Brest. Ce dispositif s'appuie sur :

- un accueil téléphonique : cet accueil est assuré par Tinergie qui renvoie les ménages vers le bon interlocuteur en fonction de la thématique et du revenu des ménages et de leur localisation.
- la mise en place de permanences de conseil avec des conseillers spécialisés sur le territoire,
- un accompagnement individuel des projets des ménages par des techniciens spécialisés,
- un travail de formation avec les entreprises ayant signé la charte de qualité TINERGIE

De l'évaluation énergétique au choix des travaux, de la mobilisation des aides financières à la recherche des professionnels, les conseillers du SPRH accompagnent les particuliers souhaitant rénover leur logement de manière neutre, gratuite et indépendante.

## Fiche action 1-1-2 : Faire bénéficier de subventions à l'ensemble de la population suivant des critères ambitieux

Etat d'avancement : en cours

Bilan :

### Enveloppe prévisionnelle de l'aide financière CLCL 21/24 :

456 000€ (soit 114 000 €/an) (allant de 500 € à 4000 €/dossier selon le gain énergétique en jeu et le revenu)

**Réalisé Tinergie 21-24** : 86 625 € engagés au total (dont 57 475 € payé) sur 49 dossiers soit 21 656 € engagé/an en moyenne (1768 €/dossier engagé en moyenne)

**Réalisé OPAH 21-24** (Gestion par Soliha) : 113 352 € engagés au total (dont 58380 € payés) sur les 151 dossiers soit (750 €/dossier engagé en moyenne)

**Réalisé OPAH-RU 21-24** (Gestion par Urbanis) : 11953 € engagés au total (dont 3135 € payé) sur 12 dossiers engagés pour la rénovation de maisons individuelles

**Total** : 211 930 € engagés par la CLCL entre 2021 et 2024 au total sur 212 dossiers accompagnés dont 119 690 € soldés



Proposition de Suite à donner dans le plan d'action actualisé à mi-parcours :

Le titre de l'action est ajusté ainsi : « Inciter financièrement à la rénovation énergétique des logements »

Le contenu de l'action est ajusté ainsi :

« La CLCL vient en complément des dispositifs incitatifs de l'état : Ma Prime Rénov et CEE pour accentuer la rénovation énergétique sur le territoire.

La CLCL accompagne financièrement les ménages selon le gain énergétique de la rénovation, qui viennent s'ajouter aux aides Ma Prime Rénov et primes CEE. »

### Fiche action 1-1-3 : Accompagner et former les artisans

**Etat d'avancement** : en cours

**Bilan :**

- Module d'entrée dans la charte qualité TINERGIE suivis par 45 entreprises adhérant à cette charte
- Le réseau TINERGIE est animé par Brest Métropole en lien avec Ener'gence avec la transmission régulière d'information par mail sur les nouveautés réglementaires, des fiches technique qualité ainsi que l'organisation d'ateliers ou visites de site proposés aux entreprises.  
Sur les années 2022 à 2024, 15 ateliers ont été organisés rassemblant au total 205 participants sur l'ensemble du Pays de Brest.
- Les entreprises n'adhérant pas à la charte qualité TINERGIE n'ont pas bénéficié de formations

**Suite à donner dans le plan d'action actualisé à mi-parcours :**

**Le contenu de l'action est ajusté ainsi :**

« La CLCL, via le dispositif Tinergie et son partenariat avec les chambres consulaires :  
-identifie,  
-informe les acteurs du bâtiment et de l'immobilier  
-et les incite à qualifier leurs pratiques en leur proposant des formations, ou visites ou rencontres sous forme de retour d'expérience.

Cette fiche action reprend une partie du contenu de la fiche action label TETE n°15. »

### Fiche action 1-1-4 : Diffuser un annuaire des artisans avec leurs labellisations ainsi que les acteurs institutionnels

**Etat d'avancement** : finalisé

**Bilan :** Il n'a pas été réalisé un annuaire local mais la liste des adhérents à la charte qualité Tinergie et la liste des entreprises RGE est disponible en ligne.

### Fiche action 1-1-5 : Créer et diffuser un catalogue des aides à la rénovation

**Etat d'avancement** : finalisé

**Bilan :** Il n'a pas été réalisé un guide local des aides disponibles vues qu'elles sont très changeantes mais des catalogues des aides Ma Prime rénov et CEE sont disponibles en ligne.

## Fiche action 1-1-6 : Caractériser les acteurs de la précarité et envisager des actions partenariales pour lutter contre la précarité énergétique

**Etat d'avancement** : nouvelle

**Proposition de Contenu envisagée :**

- Disposer de la liste des acteurs intervenants sur la précarité énergétique liée au logement et à la mobilité sur le territoire.
- Envisager des actions partenariales en lien avec ces acteurs pour lutter contre la précarité énergétique

Cette fiche action correspond à la fiche action n°16 du label TETE

### VII-1-2. Orientation 1-2 : Sensibiliser la population

#### Fiche action 1-2-1 Utiliser un bus de l'énergie pour sensibiliser au plus près

**Etat d'avancement** : en cours

**Bilan :** Sur 2021 à 2024, 19 passages du camion déclic avec conseil sur la rénovation et les éco-gestes Climat (2 conseillers spécialisés présents) ont eu lieu.

Au total 836 personnes ont été sensibilisées lors du passage du camion déclic ([cf annexe 1](#))



**Suite à donner dans le plan d'action actualisé à mi-parcours** : poursuite

## Fiche action 1-2-2 Animer des cafés énergie en lien avec les ainés et l'animation sociale

**Etat d'avancement** : en cours

**Bilan** : 22 animations (café énergie vers un public en précarité, café réno, visite réno, conférence réno, stand Tinergie lors évènements existants) dont l'objectif était d'informer le grand public sur la thématique de la rénovation et de la maîtrise énergétique ont rassemblé 335 personnes de 2020 à 2024 ([cf annexe 1](#))



**Suite à donner dans le plan d'action actualisé à mi-parcours** : poursuite

**Le titre de l'action est ajusté ainsi :**

« Animer des cafés énergie »



## Fiche action 1-2-3 Réaliser une thermographie aérienne et thermographie des façades

**Etat d'avancement** : en cours

**Bilan** : La thermographie aérienne a été réalisée début 2022. Sa diffusion auprès du public s'est faite lors de 4 évènements ponctuels (forum de la Transition et 3 vendredis de la thermographie) ayant permis 227 restitutions individuelles. Les conseillers Tinergie et Opah l'utilisent également lors de leur permanence de conseil.

Une thermographie de façade est en cours sur Ploudaniel en 2024 et se poursuit sur 2025.



**Suite à donner dans le plan d'action actualisé à mi-parcours** : poursuite

#### **Fiche action 1-2-4 Crée un défi familles à énergie positive/ Track O watt**

**Etat d'avancement** : à venir

**Bilan** : Non réalisée encore sur la période 2022-24

**Suite à donner dans le plan d'action actualisé à mi-parcours** : un défi est prévu en 2025 dans le cadre de l'automne Zéro Carbone

#### **Fiche action 1-2-5 Communiquer régulièrement dans les bulletins municipaux et intercommunal**

**Etat d'avancement** : en cours

**Bilan** : Transmission par la CLCL d'une communication à minima trimestrielle dans les bulletins municipaux (BIM)

**Proposition de Suite à donner dans le plan d'action actualisé à mi-parcours** : poursuite

### **VII-1-3. Orientation 1-3 : Sensibiliser les entreprises**

Cette orientation est ajoutée afin de prendre en compte les actions déjà réalisées vers les entreprises en termes de sensibilisation à la maîtrise de l'énergie.

#### **Fiche action 1-3-1 Informer, conseiller et sensibiliser, inciter les entreprises à la maîtrise énergétique (bâti et process)**

**Etat d'avancement** : nouvelle

**Proposition de contenu envisagé** :

« Informer, conseiller et sensibiliser et inciter les entreprises à la maîtrise énergétique (bâti et process) :

- **via du conseil à la maîtrise énergétique** gratuit pour les petites entreprises (B1, B2)
- **via l'information des entreprises** sur les dispositifs d'accompagnement en termes de conseil et les dispositifs d'aide dont ils peuvent bénéficier (via la new letter économie et via des réunions d'information ciblées organisées en lien avec le service économie CLCL)
- **via des dispositifs d'incitation financière** vers les bailleurs sociaux
- **via une intégration des critères de développement durable** dans les dispositifs d'accompagnement de la CLCL (le pass commerce prend en compte les travaux de rénovation des artisans) »

## Bilan :

Cette action a déjà démarré au cours de la période 2022-2024 du PCAET comme suit :

### \* Information à la maîtrise énergétique :

- Réunion d'information des commerçants sur la baisse des consommations d'énergie (23/01/23)
- Réunion sur la maîtrise énergétique en entreprise (15/10/24) : 9 participants

### \* Information sur les dispositifs d'aide via la new letter économie

\* Conseil sur la maîtrise énergétique : 8 conseils par téléphone (B1) et 2 conseils sur place de 0,5 j (B2)

### \* Incitation financière via certains dispositifs d'aide de la CLCL :

\* Incitation auprès bailleurs sociaux à la rénovation (5000 €/logement) : aucun dossier déposé sur la période 2022-2024

### \* Pass commerce artisanat :

. Contenu de l'aide financière : au maximum 30 % d'aide sur un investissement HT (travaux d'isolation, embellissement, mise aux normes, machines, ...) avec un plafond d'investissement de 25 000 €HT

. Réalisé 2022 à 2024 : 45 entreprises ont bénéficié du "pass commerce artisanat" pour un montant de 208 234 € (dont 118 975€ de la CLCL). Une partie de ces travaux sont des travaux d'isolation ou de maîtrise énergétique. Une partie d'entre elles ont réalisé des travaux d'isolation.

## VII-1-4. Orientation 1-4 : Inciter à la transition écologique du bâti dans les documents d'urbanisme

Cette orientation est ajoutée.

### Fiche action 1-4-1 Rechercher dans le PLUIH à inciter à la transition écologique du bâti

Etat d'avancement : nouvelle

#### Proposition de contenu envisagé :

Il sera recherché dans le PLUIH à inciter la mise en place de la transition écologique dans le secteur de la construction et du logement via

- Des critères de performance énergétique
- Des critères amenant de la sobriété foncière

Cette fiche action reprend en partie le contenu de la fiche action 15 du label TETE

## VII-2 Axe 2 : Une mobilité sobre et décarbonée

Sur cet axe, globalement, le bilan à mi-parcours est le suivant :

Axe 2	Actions engagées et à poursuivre dont <b>6 ajustées à mi parcours</b>	10	Nouvelles (ajoutées à mi parcours)	5	Ré-orientée	1
-------	--	----	------------------------------------	---	-------------	---

**2 orientations sont ajoutées à mi-parcours :**

- Orientation 2-4-Rendre les transports collectifs plus accessibles et attractifs
- Orientation 2-5 Un PLUIH et une politique d'aménagement incitant à une réduction des mobilités

### VII-2-1. Orientation 2-1 : Rationaliser de l'usage de la voiture

**Fiche action 2-1-1 Informer sur les acteurs, outils existants et sur les possibilités de transport (dépliant + formation agent)**

**Etat d'avancement** : en cours

**Bilan :**

Communication et porter à connaissance de l'offre de mobilité au grand public :

1) **Une plaquette d'information** sur les solutions de mobilité sur le Pays de Brest a été réalisée en 2020. Cette plaquette est mise à disposition du public dans les locaux de la CLCL et des communes et également lors de participations à des évènements avec un stand Kiosque mobilité ou camion climat déclic



2) **Présence d'un Kiosque Mobilité** aux évènements locaux suivants : Fête de l'économie 2022, Forum des transitions 2022, et grande braderie 2024

En 2023, 3 animations ont été réalisées lors de la Quinzaine de la transition : une rando vélo, un ciné vélo et la fête de la transition ayant rassemblé divers acteurs autour du vélo, vélomobile.

3) **Communication sur le site CLCL** : sur le transport collectif Breizh Go, le site MOBIBREIZ (site pour optimiser son trajet), le site Ouest Go de co-voiturage, les vélo-route existantes et le service de location V'Légendes

4) **Communication dans la presse et le magazine 15 des Légendes** : 3 articles sur le service V'Légendes (location VAE et stationnement vélo), 2 articles dans le 15 Légendes sur location VAE et le transport en commun en 2024, 1 article sur la communication sur le covoiturage avec Ehop, 1 article de presse pour le questionnaire dans le cadre du PDMS

## Formation des agents et élus des collectivités pouvant être amenés à informer les usagers

-Une information a été réalisée autour du covoiturage et notamment sur l'utilisation du site OuestGo dans le cadre de la convention avec Ehop en septembre 2021 auprès du personnel communal et des élus (5 personnes du personnel + 5 élus) ainsi qu'une intervention en commission aménagement (15 élus).

-Des ateliers vers les élus communaux ont également été réalisés en 2024 afin de construire la campagne de communication sur le co-voiturage grand public.

## Proposition de Suite à donner dans le plan d'action actualisé à mi-parcours : poursuite

**Le titre de l'action est ajusté ainsi** : « Communiquer et porter à connaissance l'offre de mobilité durable auprès du grand public »

### Le contenu de l'action est ajusté ainsi :

« a) Répertorier toutes les offres de mobilité du territoire

b) Mettre en place une communication sur ces offres simple et complète

-Identifier les canaux de communication les plus adéquats aux cibles prioritaires

-Utiliser des supports et formats variés de communication (papier (plan, affiche, presse) et internet (lien vers la plate-forme de co-voiturage et le calculateur d'itinéraires)

-Diffusion d'un prospectus présentant l'ensemble des moyens de transports autre que la voiture individuelle (Transport en commun, Covoiturage, Autostop organisé, déplacement actif, etc)

-Livre d'information pour les nouveaux arrivants

-Organiser des animations, évènements, défis autour de l'éco-mobilité

c) Former les agents des collectivités et de France service pouvant être amenés à informer les usagers sur les différentes mobilités présentes sur le pays de Brest.

Cette fiche action englobe la fiche action 24 de la feuille de route label TETE et la fiche d'action n°14 du PdMS »

## Fiche action 2-1-2 : Travailler avec les associations locales pour favoriser le covoiturage

**Etat d'avancement** : en cours

**Bilan :**

- 1) Convention de financement de la CLCL de l'outil en ligne Ouest-go : signée 2020 et reconduite tacitement tous les ans
- 2) Communication avec Ehop vers le grand public sur co-voiturage (campagne d'affichage, information du public) à l'automne 2024
- 3) Co-voiturage solidaire : mise en avant auprès du personnel CLCL en 2023



**Suite à donner dans le plan d'action actualisé à mi-parcours :**  
poursuite

**Le titre de l'action est ajusté ainsi :** « Promouvoir le co-voiturage »

**Le contenu de l'action est ajusté ainsi :**

« Sensibiliser / communiquer autour de l'intérêt du covoiturage, de manière à accroître le nombre de covoitureurs

Cette fiche action englobe la fiche d'action n°14 du PdMS »

## Fiche action 2-1-3 : Travailler avec les entreprises du territoire pour réduire les déplacements voitures individuels

**Etat d'avancement** : en cours

**Bilan :**

La CLCL a signé une convention avec l'association Ehop pour la sensibilisation au co-voiturage des entreprises sur 2 ans : 2022-2023. Celle-ci a été prolongée sur 2024.

2 grands bassins d'emploi ont été visés pour démarrer cette action : l'entreprise Even qui totalise 1000 salariés et la zone de Mescoden qui regroupe également 1000 salariés.

Un accompagnement de l'entreprise Even a eu lieu avec un diagnostic des déplacements de leurs salariés (en 2023) et une proposition de conventionnement avec Ehop pour déployer un plan de communication sur les possibilités de mobilité douce (en 2024).

Sur la zone de Mescoden, une réunion d'information a été menée vers les entreprises en 2023.

7 entreprises de la zone de Mescoden se sont montrées intéressées pour créer une communauté d'utilisateurs inter-entreprise sur la plate-forme de co-voiturage Ouest go.

En 2024, un "pique-nique co-voiturage" a permis à 15 salariés d'échanger sur des possibilités de co-voiturage. Un kit de communication sur le co-voiturage a également été transmis aux chefs d'entreprises pour une communication vers leurs salariés. Des référents covoiturage sont recherchés pour animer la communauté.

#### **Suite à donner dans le plan d'action actualisé à mi-parcours** : poursuite

**Le titre de l'action est ajusté ainsi** : « Travailler avec les entreprises du territoire pour réduire les déplacements en voiture individuelle de leurs salariés »

**Le contenu de l'action est ajusté ainsi** :

« L'action reposera sur :

- l'identification des principaux générateurs de déplacement
- établir un dialogue sur le rôle à jouer de ceux-ci dans la décarbonation du secteur

Ce dialogue pourra démarrer par l'organisation de différentes rencontres avec les entreprises du territoire afin de :

-Présenter les différents modes de transport existant,

-identifier leur besoins et attentes

-Définir avec eux les actions pouvant être mises en place pour favoriser le développement des autres modes de transport, mais aussi permettre la mobilité de leurs employés lors des derniers kilomètres.

Ces rencontres pourront se faire sous forme de « café entreprises ».

Cette action englobe la fiche action 21 de la feuille de route Label TETE et la fiche action du PdMS n°16 »

#### **Fiche action 2-1-4 : Développer l'autostop organisé à l'échelle de la CLCL**

**Etat d'avancement** : ré-orientée

**Bilan :**

Il n'a pas été recherché à développer l'autostop organisé (qui correspond à sécuriser et rendre visible autostoppeurs et conducteurs, via une inscription des personnes pour qu'elles soient identifiées et via des arrêts identifiés) car l'action a été jugée non opportune et les élus de la CLCL ont décidé de privilégier la mise en lien des particuliers pour du co-voiturage vers le travail ou du co-voiturage solidaire via la plate-forme Ouest Go plutôt.

#### **Suite à donner dans le plan d'action actualisé à mi-parcours** :

Action ré-orientée vers l'organisation de la mise en lien des particuliers pour du co-voiturage journalier ou solidaire via la plate-forme Ouest Go notamment.

Action fusionnée avec l'action 2-1-2.

### Fiche action 2-1-5 : Développer l'autopartage

**Etat d'avancement** : nouvelle

#### Proposition de contenu envisagé :

« - Expérimentation de l'autopartage entre particulier et/ou le partage intergénérationnel :

- Mise en relation de particuliers pour favoriser l'autopartage
- Favoriser l'entraide générationnelle par l'usage de la voiture d'une personne âgée en échange de services rendus

Cette fiche action correspond à la fiche d'action n°12 du plan de mobilité simplifié »

### Fiche action 2-1-6 : Accompagner la démobilité

**Etat d'avancement** : nouvelle

#### Proposition de Contenu envisagée :

« - Favoriser l'émergence d'espaces de co-working sur le territoire : pour que les gens puissent télétravailler en passant sur le territoire et limiter ainsi leurs déplacements

- Mettre en place un service itinérant : France services, commerce itinérant, permanence extérieure...

Cette fiche action correspond à la fiche d'action n°11 du PdMS

## VII-2-2. Orientation 2-2 : Développer l'intermodalité

### Fiche action 2-2-1 : Identifier et labelliser des parkings existants comme lieux de regroupement pour le covoiturage

**Etat d'avancement** : en cours

#### Bilan :

- Ploudaniel, Lesneven et Le Folgoët ont déjà une aire de covoiturage
- 2 parking pré-identifiés (Saint-Méen, parking devant la mairie de Guissény)

Leur mise en place opérationnelle a été différée sur la période 2025-2027.



**Suite à donner dans le plan d'action actualisé à mi-parcours** : poursuite

## Fiche action 2-2-2 : Créer un pôle d'échanges multimodal à Lesneven

**Etat d'avancement** : en cours

**Bilan** : Une réflexion a été menée via la réalisation d'une étude en 2023 qui a abouti la définition d'un projet et d'une proposition de planification des travaux à mettre en œuvre : à engager par la commune de Lesneven.

**Suite à donner dans le plan d'action actualisé à mi-parcours** : poursuite

## Fiche action 2-2-3 : Créer des aires de covoiturage avec des parkings vélos sécurisés en lien avec les arrêts de transport en commun régionaux.

**Etat d'avancement** : en cours

**Bilan** : bilan inclus dans l'action 2-2-1

**Suite à donner dans le plan d'action actualisé à mi-parcours** :

**Le titre de l'action est ajusté ainsi** : « Créer des stations de mobilité sur le territoire »

**Le contenu de l'action est ajusté ainsi** :

« Créer des stations de mobilité, en s'appuyant sur des arrêts de bus et parkings existants.

6 stations sont envisagées : Plouider, Kernilis, Ploudaniel, Guissény, Kerlouan et Plounéour-Brignogan-Plages

### VII-2-3. Orientation 2-3 : Développer les modes doux

#### Fiche action 2-3-1 : Développer de nouvelles pistes cyclables

**Etat d'avancement** : en cours

**Bilan :**

2 pistes cyclables potentielles ont été identifiées d'intérêt départemental par le CD29 (maîtrise d'ouvrage locale mais financement total par le CD29 des travaux et délégation de maîtrise d'ouvrage) :



. l'axe Ploudaniel / Lesneven /Plouider / Goulven (étude lancée par CLCL sur la portion Lesneven /Plouider / Goulven à l'automne 22, étude d'assistance à maîtrise ouvrage pour définir l'avant-projet en 2023, travaux en 2026/2027 avec maîtrise d'ouvrage CD 29

. l'axe Kernouès- Lesneven (étude à prévoir courant 2025 par la commune en lien avec CD29), Objectif à terme : aller jusqu'à Guissény

**Une signalétique de piste cyclable** a été mise en place en 2022 sur la déviation utilisée entre Ploudaniel et Mescoden.

**Certaines communes ont également mis en place des aménagements :**

- chaucidous à Plouider, sur Le Folgoët, Plounéour, Kerlouan, etc
- un aménagement cyclable en sortie de bourg de Ploudaniel direction la station Total,
- des aménagements pour la marche : cheminement piéton Lesneven-Le Folgoët, la coulée verte à Lesneven, la coulée douce de Brignogan à Plounéour, etc

**Suite à donner dans le plan d'action actualisé à mi-parcours** : poursuite

**Le titre de l'action est ajusté ainsi** : « Développer de nouvelles pistes et itinéraires cyclables et piédestres »

**Le contenu de l'action est ajusté ainsi** :

- « -Réaliser un schéma directeur des mobilités actives,
- Prioriser les secteurs d'intervention,
- Conventionner avec le département pour la réalisation de pistes cyclables d'intérêt départemental
- Créer de nouveaux itinéraires cyclables sur voie partagée pour augmenter le nombre d'itinéraires sur le territoire (signalétique principalement)
- Accompagner les communes dans la mise en place de nouveaux aménagements sur l'espace public communal
- Prise de compétence en fonction du choix de la maîtrise d'ouvrage »

## Fiche action 2-3-2 : Construire des stationnements vélos sécurisés et abrités

**Etat d'avancement** : en cours

**Bilan :**

**Action CLCL :**

- Des stationnements vélo sécurisés ont été mis en place, dans le cadre de l'appel à projet « dernier km », sur des lieux stratégiques (aire de co-voiturage, etc) : 1 box collectif de 20 places au pôle multimodal de Lesneven + 1 box collectif de 20 places sur la zone de Mescoden + 4 box individuels sur l'aire de co-voiturage du Folgoët



- Les box ont pu être opérationnels à l'automne 2024.
- Fin 2024 : 5 personnes utilisent le box du pôle multimodal de Lesneven.
- L'emplacement de 12 box individuels reste à définir dans des lieux stratégiques.

**Action des communes** : Plounéour-Brignogan-Plages a mis en place 4 box

**Suite à donner dans le plan d'action actualisé à mi-parcours** : poursuite

## Fiche action 2-3-3 : Développer la signalétique et l'éclairage

**Etat d'avancement** : en cours

**Bilan :**

- **Rappel de l'objectif de l'action** : créer une signalétique homogène sur l'ensemble de la CLCL pour faciliter la visualisation des vélo-routes du territoire, préciser les temps de parcours sur la signalétique, créer un éclairage sur les axes de déplacement de nuit

- **Avancement fin 24** : élaboration en 2022-23 du schéma directeur vélo (définir les besoins de pistes cyclables, signalétique, abris près zones stratégiques (école, etc....), et début de sa mise en œuvre. La signalétique est déjà harmonisée au niveau national, il s'agit surtout à l'avenir d'ajouter des temps de parcours et éclairer des courtes portions en lien notamment avec les déplacements des scolaires, en lien avec les communes concernées.

**Suite à donner dans le plan d'action actualisé à mi-parcours** : poursuite

## Fiche action 2-3-4 : Service de location Vélo Assistance Electrique de longue durée

**Etat d'avancement** : en cours

**Bilan :**

1) Mise en place du service V-Légendes : service de location de courte durée (1 à 3 mois) de 17 vélos électriques et 1 vélo cargo, pour favoriser le test de la pratique du vélo électrique sur le territoire. 54 personnes ont bénéficié du service d'octobre 2022 à 2024. Un questionnaire montre qu'ils prennent cette location à but de test avant une décision d'achat.

2) Mise à dispo d'un vélo au personnel de la CLCL pour les trajets de travail



**Suite à donner dans le plan d'action actualisé à mi-parcours :**  
poursuite

**Le contenu de l'action est ajusté ainsi :** « Mettre à disposition à la location des Vélo à Assistance Electrique pour une utilité domicile / travail de courte durée à but de test de la pratique »

## Fiche action 2-3-5 : Accompagner au développement d'une structure permettant de démocratiser l'usage du vélo

**Etat d'avancement** : nouvelle

**Proposition de contenu envisagé :** Cette fiche action correspond à la fiche action n°23 du label

- Favoriser la création d'un acteur permettant de démocratiser l'usage du vélo
- Identifier les acteurs présents, établir un dialogue régulier pour définir un lien de coopération avec ces acteurs, les soutenir au besoin,
- Communiquer vers le grand public sur l'offre vélo

## VII-2-4. Orientation 2-4 : Rendre les transports collectifs plus accessibles et attractifs

Cette orientation a été ajoutée à mi-parcours.

### Fiche action 2-4-1 : Améliorer / optimiser l'offre de transport collectifs

**Etat d'avancement** : nouvelle

#### Proposition de Contenu envisagée :

Renforcer / restructurer l'offre régional existante : étude au cas par cas de chaque ligne

Cette fiche action correspond à la fiche action n°1.2 du PdMS



## VII-2-5. Orientation 2-5 : Un PLUIH et une politique d'aménagement incitant à une réduction des mobilités

Cette orientation a été ajoutée à mi-parcours.

### Fiche action 2-5-1 : Accompagner la réduction des déplacements via la politique d'urbanisme et de logement

**Etat d'avancement** : nouvelle

#### Proposition de Contenu envisagée :

« Accompagner la réduction des déplacements via la politique d'urbanisme et de logement du PLUIH en dynamisant les centralités (en lien avec programme Petites villes de demain sur Le Folgoët-Lesneven notamment) et en ramenant le logement en centralité »

## VII-3 Axe 3 : Soutien au développement des énergies renouvelables

Sur cet axe, globalement, le bilan à mi-parcours est le suivant :

Axe 3	Actions engagées et à poursuivre dont 2 ajustées à mi parcours	8	Engagées et finalisées (actions ponctuelles)	1	Nouvelles (ajoutées à mi parcours)	1
-------	---	---	---	---	------------------------------------	---

### VII-3-1. Orientation 3-1 : Mener des actions transversales pour le développement des énergies renouvelables

[Fiche action 3-1-1 Schéma directeur des EnR : identifier les gisements + développement potentiel](#)

**Etat d'avancement** : en cours

**Bilan :**

Une étude de planification énergétique sur le Pays de Brest a été menée et financée par le Pays de Brest entre 2021 et 2023. Elle comprend un état des lieux des productions et potentiels de production ENR par EPCI et une proposition de plan d'action pour développer les ENR.

Cette proposition de plan d'action doit maintenant être affinée en interne à chaque EPCI.

**Proposition de Suite à donner dans le plan d'action actualisé à mi-parcours :**

**Le titre de l'action est ajusté ainsi** : « Elaborer et mettre en œuvre une stratégie de développement des ENR »

**Le contenu de l'action est ajusté ainsi :**

« 1) Lancer une étude de planification énergétique (études du gisement potentiel ENR et propositions d'actions type pour développer les ENR)

**2) Elaborer une stratégie de développement des ENR**

Sur la base de l'étude du potentiel de production par ENR réalisé de manière cartographique, de la connaissance des puissances installées sur le territoire, définir des objectifs chiffrés par type d'ENR cohérents à l'échéance 2030 et 2050

-**Sur le patrimoine public**, sur la base d'une vision concertée avec les communes, définir l'opérationnalité de la mise en place de cet objectif : quels projets sur quel échéancier

-**Sur le patrimoine privé**, définir les actions d'information, sensibilisation que mettra en œuvre la CLCL afin d'accompagner le secteur privé dans le développement des ENR

3) Communiquer l'analyse du potentiel menée et les objectifs visés dans le cadre de la stratégie ENR du PCAET pour une appropriation et déclinaison des objectifs à une échelle inférieure (commune, entreprise, particulier, etc.)

Cette fiche action reprend le contenu des fiches action n°9 et 11 bis du label TETE »

### VII-3-2. Orientation 3-2 : Développer l'énergie solaire

**Fiche action 3-2-1 Réaliser des études ciblées sur des sites identifiés (cf, ZA, parkings couverts, supermarchés...)**

**Etat d'avancement** : en cours

**Bilan :**

2 études de cas ont été réalisées, dans le cadre de l'étude de planification citée ci-dessus, courant 2022 sur la CLCL :

-étude d'opportunité d'un réseau de chaleur à Lesneven ayant conclu à l'absence d'une densité suffisante de réseau possible,

- étude d'opportunité succincte sur bâtis sportifs sur la CLCL

Une autre étude d'opportunité photovoltaïque (PV) a été menée sur le site de l'ancienne carrière de Torranéar mais le site n'a pas été retenu dans le décret friche mettant fin à un potentiel projet.

Une étude d'opportunité a été réalisée également sur un réseau de chaleur à Kernouès.

**Proposition de Suite à donner dans le plan d'action actualisé à mi-parcours** : poursuite

Selon le besoin, des études d'opportunité ou de faisabilité sur des ENR seront réalisées.

**Fiche action 3-2-2 Reprise étude sur champ solaire au Folgoët**

**Etat d'avancement** : en cours

**Bilan :** Sur le captage de Lannuchen, une étude a été réalisée, un permis de construire a été accordé. Le projet sera opérationnel en 2027. Ce projet totalise une production annuelle de 22.6 Gwh/an.

**Suite à donner dans le plan d'action actualisé à mi-parcours** : poursuite

### Fiche action 3-2-3 Inciter à l'installation de solaire sur le neuf

**Etat d'avancement** : en cours

**Bilan :**

-**Aide CLCL possible** : 800 €/projet (l'aide couvre les installations de solaire thermique ; pour le photovoltaïque : l'aide a dû être restreinte réglementairement aux projets en autoconsommation totale)

-**Bilan fin 2024** : 4 dossiers (bilan faible lié aux contraintes de l'aide)

**Proposition de Suite à donner dans le plan d'action actualisé à mi-parcours** : poursuite



### Fiche action 3-2-4 Participer à la création d'un cadastre solaire : outil de mobilisation + lien avec ECOOP

**Etat d'avancement** : finalisée

**Bilan :**

Cadastre solaire réalisé par le Pays de Brest en 2022 et en ligne sur le site internet du pays de Brest : <https://www.pays-de-brest.fr/energie-climat/cadastre-solaire/496-cadastre>

**Suite à donner dans le plan d'action actualisé à mi-parcours** : action finalisée

### Fiche action 3-2-5 Développer le solaire thermique sur le parc public

**Etat d'avancement** : en cours

**Bilan :**

**Information par la CLCL des communes sur le potentiel ENR**

-Le solaire thermique n'est pas adapté aux salles de sport du fait de l'absence de sport en été, il n'a pas été réalisé d'étude à ce sujet. Par contre, l'étude d'opportunité succincte de solaire PV sur salles de sport ainsi que les éléments techniques importants à connaître pour monter un projet PV ont été présentés aux communes lors d'une réunion d'information organisée par la CLCL le 06/09/2023.

-Des rencontres bipartites CLCL-communes pour évoquer le potentiel solaire sur bâti et parking de la commune (données issues de l'étude de planification et de la cartographie ZAER), et présenter les éléments techniques pour mettre en place un projet ont été réalisés à l'automne 2024.

**Résultat : Le solaire s'est développé sur bâti public sur la période 2022-2024 :**

**Patrimoine de la CLCL :**

- 2 installations sur 2019-2021 et 1 installation PV (Kerjézéquel) en 2024.

- 3 projets sont en cours de réflexion : projet PV pour une autoconsommation sur les sites du patrimoine géré par le service assainissement, réflexion sur un solaire thermique à l'abattoir, réflexion sur un projet photovoltaïque à Kermaria



**Patrimoine communal :**

- 1 installation sur 2019-2021 (salle Kermaria Le Folgoët), 2 installations sur 2022-2024 (PV installé sur la toiture de l'atelier à Guissény, PV installé sur un hangar à Plounéour-Brignogan-Plages).

- 8 projets à l'étude ou en cours de réalisation : PV sur salle de sport à Guissény, à Kernilis, à Plounéour-Brignogan-Plages et à Lesneven, PV sur parking à Saint-Frégant et à Plouider, PV sur le hall de loisir à Lesneven, PV au sol sur Lannuchen Le Folgoët

**Au global, les communes et la CLCL ont mis en place l'équivalent de 903 kWc de production soit 0.9 GWh/an produit et ont des projets en cours totalisant 24,69 GWh/an.** Sachant que la consommation d'énergie sur le territoire est de 580 GWh/an dont 175 GWh/an d'électricité (source : Territory, année 2020), on voit l'implication des collectivités dans le développement des énergies renouvelables.

**Proposition de Suite à donner dans le plan d'action actualisé à mi-parcours :** poursuite

**Le titre de l'action est ajusté ainsi :** « Développer les ENR sur parc public »

**Le contenu de l'action est ajusté ainsi :**

« La CLCL :

- met en place des ENR sur son patrimoine quand cela est possible

- apporte l'information aux communes sur leur potentiel solaire sur bâti et parking, les éléments techniques à connaître pour la mise en place de projets solaires, les diverses possibilités d'investir (en propre, par tiers investisseur) et les différents montages en termes d'autoconsommation (individuel ou collective)

Les communes peuvent au besoin faire des études de faisabilité avec leur conseiller CEP notamment pour cerner le % d'autoconsommation possible

- mène une réflexion sur un soutien financier à la réalisation des projets ENR des communes via un fonds concours à l'investissement porté par les communes

- mène une réflexion sur l'opportunité d'un contrat de fourniture avec de l'énergie verte

Cette fiche action reprend une partie du contenu des fiches 4 et 11 bis du label TETE »

## Fiche action 3-2-6 Sensibiliser/Informer les acteurs publics et privés sur l'intérêt des ENR (notamment du solaire)

**Etat d'avancement :** nouvelle

**Contenu envisagé :**

Cette fiche action reprend le contenu de la fiche n°10 du label TETE

- Informer et sensibiliser les acteurs sur l'intérêt des ENR notamment en mettant en avant des installations exemplaires

- Informer sur la réglementation en vigueur exigeant des ENR sur bâtis et parkings à créer et existants.

Cette information suivra les meilleurs canaux de communication : réseau d'entreprise, organisation de visites de sites exemplaires, communication écrite, etc

**Bilan :**

Cette action a déjà démarré sur la période 2022-2024.

Des actions d'information des acteurs ont été mises en place sur la période 2022-2024 :

**1) Vers les particuliers :**

-Une vulgarisation vers les particuliers du solaire a été réalisé avec un café rencontre (11/05/23), une visite d'une installation photovoltaïque chez un particulier (13/05/23) et un stand solaire à la fête de la transition en 2023. Au total 66 personnes y ont participé.



**2) Vers les entreprises, dans le cadre d'un AMI Solaire mené par le Pays de Brest en 2022-2023 :**

-Une cartographie des bâtis les plus propices dans les zones d'activité de Mescoden et Even a été réalisée et une réunion d'information proposée aux entreprises concernées.

-2 études d'opportunité dans les entreprises intéressées ont été réalisées courant 2023.

**3) Vers les communes :**

- Vulgarisation ENR par Ener'gence aux adhérents CEP : 4 visites/formations (cf annexe 2)

**Suite à donner dans le plan d'action actualisé à mi-parcours :** poursuite

### VII-3-3. Orientation 3-3 : Développer la méthanisation

#### Fiche action 3-3-1 Travailler sur le développement de la méthanisation

**Etat d'avancement** : en cours

**Bilan :**

3 méthaniseurs se sont mis en place sur le territoire sur les années 2019 à 2020 sur Ploudaniel et Kernilis et produisent, à eux trois, 20.86 GWh/an.

La CLCL n'a pas initié elle-même de réunion sur son territoire du fait que :

- La CRAB réalise des portes ouvertes et réunions sur le sujet que nous relayons aux exploitants du territoire,
- Un groupe de 9 exploitants méthaniseurs souhaite également réaliser un projet de hygiéniseur de biodéchets (déchets de cuisine) en lien avec le G4dec et en lien avec l'obligation réglementaire de valoriser les biodéchets. Ils sont venus présenter leur projet en commission TEE.

**Suite à donner dans le plan d'action actualisé à mi-parcours** : poursuite

#### Fiche action 3-3-2 Travailler sur l'utilisation du GNV (bornes, camions...)

**Etat d'avancement** : en cours

**Bilan :**

-La société KARGREEN a créé une station GNV sur Plouédern. A ce stade, elle n'est pas encore en service.

-Une étude coordonnée par le SDEF, en lien avec le G4dec a été mené en 2022 sur un projet de station à Lesneven, la cible sont les bus de transport en commun, camions poubelle CLCL, camions Even et Tanguy Matériaux. Ce projet a été mis en suspens du fait de l'augmentation du prix du gaz en 2022. Il pourrait revoir le jour sur la période 2025-2027, notamment en lien avec les obligations d'un % de la flotte en véhicules à faible émission pour les acteurs publics mais aussi les entreprises travaillant avec les acteurs publics.

**Suite à donner dans le plan d'action actualisé à mi-parcours** : poursuite

### VII-3-4. Orientation 3-4 : Développer filière bois énergie

#### Fiche action 3-4-1 Développer des réseaux de chaleur collectifs (ZA, bâtiments publics...)

Etat d'avancement : à cours

##### Bilan :

Dans le cadre des études de cas de l'étude de planification énergétique du Pays de Brest, une étude d'un réseau de chaleur à Lesneven a été réalisée en 2022 sur le secteur Atelier, musée Léon, mairie, Arvorik et les écoles environnantes. Elle a conclu à l'absence d'une densité suffisante de réseau possible pour un réseau avec uniquement des bâtis publics. D'autres scénarios pourraient être envisagés à Lesneven, avec la difficulté qu'ils mêleraient forcément des bâtis publics et privés car la densité de bâtis publics est faible à Lesneven.



La commune de Kernouès a un projet en cours de réseau de chaleur avec une chaudière bois entre la MAM, salle communale et un bar (qui reste à rénover).

Pour ce qui est de réseau de chaleur avec récupération de chaleur fatale, il n'est pas vraiment possible sur le territoire de récupérer la chaleur fatale des stations d'épuration du fait de leur éloignement des bourgs, le grand site de la coopérative Even est également éloigné des bourgs.

Suite à donner dans le plan d'action actualisé à mi-parcours : poursuivre

### VII-4 Axe 4 : Un territoire économe en ressources

Sur cet axe, globalement, le bilan à mi-parcours est le suivant :

Axe 4	Actions engagées et à poursuivre dont 5 ajustées à mi parcours	Engagées et finalisées 5 (actions ponctuelles)	Nouvelles (ajoutées à mi parcours)	1
-------	---	---	---------------------------------------	---

## VII-4-1. Orientation 4-1 : Mobiliser les entreprises (démarche G4DEC)

### Fiche action 4-1-1 : Réaliser des audits au sein des entreprises pour les accompagner dans la réduction des déchets

Etat d'avancement : en cours

#### Bilan : Actions du G4dec sur 2019-24 sur les 4 EPCI

##### Vers les communes et paysagistes

- Diagnostic déchets (24 diagnostics « déchet vert », 18 conventions pour envoyer les tontes vers des méthaniseurs (soit 3600 t méthanisés/an en 2024), 2 études biodéchets)
- Promotion de l'éco-pâturage, réflexion sur la gestion différenciée des espaces communaux (16 communes dans une démarche "éco-cimetières", création d'un outil SIG pour la gestion des espaces communaux (10 communes l'utilisent)

##### Vers les entreprises

- Diagnostic « ressources » individuel en entreprises (35 diagnostics)
- Recherche de synergies via la création de la "Plate-forme My Upcyclea" d'échanges de matériaux devenue par la suite "Bourse d'échange matériaux" (basée sur une mise en lien organisée par l'équipe G4dec aidée par la publication post réseaux sociaux sur des ressources disponibles pour trouver preneur, et une mise en ligne sur le catalogue de ressources de la CCI)
- Café rencontre d'entreprises (= rendez-vous d'affaire) pour favoriser les synergies : 12
- Communication sur l'intérêt de ces synergies via la mise en ligne vidéo sur LinkedIn
- Résultat en tonnes évitées recensées (non exhaustif) : estimé à 539 t évitées sur 2019-2021
- Projets collectifs qui sont menés sur un temps long et concernent plusieurs acteurs, plusieurs matériaux et plusieurs exutoires possibles. Ils peuvent nécessiter le passage par un stade expérimental dont :
  - Aide à la mise en place d'un modèle économique pour une filière en grande ampleur (filière coquillage avec un potentiel : 150 t/an), 2 déchets : coquille et poche à huître
  - Réflexion sur les biodéchets en lien avec les 9 méthaniseurs avec un projet d'hygiénisation des biodéchets pour une méthanisation
  - Expérimentation du recyclage sur un chantier BTP à Kernouès en 2023 et à Lesneven en 2024
- Expérimentation d'une forme d'opération « Ramène ta coquille » : broyage ponctuel à Noël en 2024 de 7 tonnes de coquilles des particuliers.



**Action ADESS** : expérimentation d'un guichet unique de réemploi en BTP via le recrutement d'un chargé de mission sur 18 mois. Objectif : aider les entreprises de réemploi à répondre, en sous-traitance aux marchés publics sur le lot 0 : recyclage des matériaux de déconstruction.

**Suite à donner dans le plan d'action actualisé à mi-parcours** : poursuite

**Le titre de l'action est ajusté ainsi** : « Actions vers les entreprises et les collectivités afin de réduire les déchets et favoriser l'échange de ressources »

**Le contenu de l'action est ajusté ainsi** :

« **Ensemble d'actions du G4dec vers les entreprises et communes afin de réduire les déchets et favoriser l'échange de ressources** :

- **Audits de ressources** et pistes d'action
- **Cafés rencontre** = rendez-vous d'affaire entre entreprises pour trouver des synergies,
- **Recherche de synergies** via une "Bourse d'échange matériaux" (basée sur une mise en lien organisée par l'équipe G4dec aidée par la publication post réseaux sociaux sur des ressources disponibles pour trouver preneur, et une mise en ligne sur le catalogue de ressources de la CCI)
- **Projets collectifs de recherche de synergie** qui sont menés sur un temps long et concernent plusieurs acteurs, plusieurs matériaux et plusieurs exutoires possibles. Ils peuvent nécessiter le passage par un stade expérimental.
- **Le G4dec va également animer un appel à manifestation d'intérêt (AMI) sur des projets d'entreprises d'économie circulaire** : les entreprises pourront y postuler, 2 entreprises seront lauréates/an et seront ensuite accompagnées par le G4dec pour mettre en œuvre ce projet, trouver les partenaires, etc »

#### **Fiche action 4-1-2 : Organiser un forum annuel de l'économie circulaire**

**Etat d'avancement** : en cours

**Bilan :**

**Actions du G4dec sur 2019-24 sur les 4 EPCI**

- **4 forum annuel de l'économie circulaire** (1/an) et 1 forum vers les élus en 2024 totalisant 350 participants

- **Ateliers techniques/Formations/Visites/Groupe travail**

pour former les entreprises sur divers thèmes (réglementation BTP, REP, réemploi BTP, recyclage, zéro déchets, mutualisation de matériel, étiquettes sans glassine...) : 50 ateliers sur 2019-24, ayant rassemblé plus de 500 participants



**Suite à donner dans le plan d'action actualisé à mi-parcours** : poursuite

**Le titre de l'action est ajusté ainsi** : « Sensibilisation et formation autour de l'économie circulaire et de la transition écologique en entreprise et collectivité »

**Le contenu de l'action est ajusté ainsi :**

« Sensibilisation et formation autour de l'économie circulaire et de la transition écologique en entreprise et collectivité via la mise en place d'action du type :

- forum (objectif de sensibilisation à l'économie circulaire)
- ateliers et formations sur des thématiques en lien avec l'économie circulaire (réemploi, etc) »

#### **Fiche action 4-1-3 : Favoriser les échanges de ressources entre acteurs**

**Etat d'avancement** : en cours

**Bilan :**

Actions du G4dec sur 2019-2024 sur les 4 EPCI :

- 3 journées du défi économie circulaire totalisant 18 défis et ayant réuni 183 personnes

4 brocantes de matériaux des entreprises (nombre de 5 à 28 structures mobilisées) vers les particuliers (approche du volume en 2023 : 600 m3 de matériaux vendus)



Actions de la CLCL vers les entreprises sur la thématique de la transition écologique :

a) Via les relais d'information du service économie de la CLCL (new letter économie et café Mescoden) : informations des entreprises sur le réseau d'acteurs qui peuvent les accompagner en termes de transition écologique et les aides financières disponibles - 46 sujets de transition écologique abordés dans les new letter économie sur 2022-24 (cf annexe 3)

b) Relai sur le territoire de la plate-forme VECHALL et des actions de sensibilisation VECHALL

c) Proposition auprès des entreprises de la CLCL de formations à la transition écologique de leur personnel via des ateliers (fresque du climat et empreinte carbone) financés par la CLCL.

**Suite à donner dans le plan d'action actualisé à mi-parcours** : poursuite

**Le titre de l'action est ajusté ainsi** : « Entretenir une dynamique territoriale du tissu économique en termes de transition écologique »

**Le contenu de l'action est ajusté ainsi** :

1) **Informier et sensibiliser les entreprises** sur l'ensemble des dispositif d'accompagnement et d'aides financières touchant à la transition écologique :

- via la new letter économie, des réunions d'information, via la mise en avant de la plate-forme VECHELL

- via la proposition de financement par la CLCL d'ateliers de sensibilisation du personnel en entreprise au réchauffement climatique et à l'action individuelle sur l'empreinte carbone

2) **Ensemble d'animations du G4dec favorisant l'économie circulaire** :

- Brocante des matériaux : vente de matériaux résiduels des entreprises aux particuliers

- Défis de l'économie circulaire (journée de brain storming collectif sur une thématique d'économie circulaire ou de transition écologique au sens large)

Cette fiche action englobe la fiche action 3 de la feuille de route label TETE

## **VII-4-2. Orientation 4-2 : Montrer l'exemple au niveau des collectivités**

### **Fiche action 4-2-1 : Intégrer systématiquement l'environnement dans la rénovation des bâtiments publics**

**Etat d'avancement** : en cours

**Bilan :**

1) En ce qui concerne l'exemplarité en termes d'insertion d'ENR, le bilan se trouve en action 8-2-1 "Des collectivités exemplaires : intégrer systématiquement dans les rénovations des ENR".

2) Pour ce qui est de l'intégration de l'environnement dans la commande publique, notamment pour les bâtis : la CLCL a réalisé un guide de la commande publique durable en 2024. Une délibération a été prise pour valider ce guide, la proposition de critères environnementaux et sociaux et le fait qu'il soit obligatoire d'intégrer à minima 2 critères environnementaux et 1 critère social dans les marchés dans l'analyse des offres (grille d'analyse précisée dans le règlement de consultation). Cette délibération mentionne également que des clauses de développement durable pourront également être utilement mentionnées dans les CCTP.



**Suite à donner dans le plan d'action actualisé à mi-parcours** : poursuite

**Le titre de l'action est ajusté ainsi** : « Intégrer systématiquement le développement durable dans la commande publique »

**Le contenu de l'action est ajusté ainsi** :

« - Identifier la commande publique durable dans la fiche de poste d'un agent référent sur la commande publique ;

- Etablir et suivre la prise en compte des critères du guide de la commande publique durable interne à la CLCL dans les marchés

- Sensibiliser les agents et élus au cycle de vie des produits et aux écolabels

- Informer les fournisseurs de la politique d'achat responsable CLCL

- Entrer dans un réseau local d'achats responsables et y participer activement et favoriser les plateformes locales de distribution

- Intégrer des lots 0 recyclage des matériaux et favoriser le réemploi dans les CCTP , quand cela est possible,

Cette fiche action correspond aux fiches action 7 et 8 de la feuille de route label TETE »

#### **Fiche action 4-2-2 : Développer une recyclerie**

**Etat d'avancement** : finalisé

**Bilan** : Recyclerie mise en service courant 2022 à Lesneven

**Suite à donner dans le plan d'action actualisé à mi-parcours** : finalisé



### VII-4-3. Orientation 4-3 : Sensibiliser les particuliers

#### Fiche action 4-3-1 : Limiter le gaspillage alimentaire dans les cantines : initiative petite faim/grande faim

Etat d'avancement : en cours

##### Bilan :

Bilan 2019-2024 sur les 4 EPCI des actions vers les cantines scolaires pour limiter le gaspillage alimentaire à l'échelle des 4 EPCI

- Pré-diagnostic gaspillage en cantines scolaires et EPAB et site Don Bosquo : 25 sites sur 2020-24

Etat lieux 2023 : 24 % nourriture jetée, variation de 50 à 300 g/j/pers

Objectif : baisser ce gaspillage.

Résultat entre 5 et 40 % de réduction.



- Formation « Plaisir à la cantine » (sur les thèmes du gaspillage, de l'équilibre alimentaire, de l'alimentation moins carbonée) : 11 ateliers

- Dispositif Nourrir ses plaisirs (vers les Epad) : 3 ateliers en 2023

#### Suite à donner dans le plan d'action actualisé à mi-parcours : poursuite

Le titre de l'action est ajusté ainsi : « Limiter le gaspillage alimentaire en restauration collective »

Le contenu de l'action est ajusté ainsi : « Réalisation d'audits en restauration collective pour accompagner la démarche de limitation du gaspillage alimentaire »

#### Fiche action 4-3-2 : Rédiger et mettre en œuvre un programme local de prévention des déchets ménagers et assimilés (PLDMD)

Etat d'avancement : nouvelle

##### Proposition de Contenu envisagée :

« Elaborer, mettre en œuvre puis suivre l'atteinte des objectifs d'un programme local de prévention des déchets ménagers et assimilés (PLDMD)

Celui-ci inclura la poursuite des actions déjà en place au sein de la CLCL (redevance incitative, mise à disposition de composteurs, bennes de récupération de textile, etc) et des actions nouvelles pour réduire les déchets en amont. Cette fiche action correspond à la fiche action 14 du label TETE »

## Bilan :

La CLCL a déjà mis en place un certain nombre d'actions qui seront reprises dans le PLDMD :

- **Redevance incitative** ayant permis une importante réduction des volumes d'ordures ménagères (passage de 287 kg/hab/an en 2014 à 125 kg/hab/an en 2024 (contre 246 Kg/hab/an en France))
- **Mise à disposition de composteurs individuels et collectifs** (en 2024 : 349 composteurs individuels + 12 sites de compostage collectifs)
- **Déchetterie avec des filières REP** avec collecte et traitement pris en charge technique et financièrement par un éco-organisme (REP DEA déchets équipements mobiliers, D3E déchets électriques électroniques et ampoules néons, PMCB produits matériaux construction bâtiment, DDS déchets diffus spécifiques (toxiques), ASL activité sport loisir, ABJ (article bricolage jardin jouet), REP huiles minérales alimentaires, COREPIL piles).
- **Mise à disposition un broyeur à déchets verts aux communes**
- **Convention avec un organisme pour la mise à disposition de bennes de récupération de textile**
- **Communication active vers les particuliers pour une réduction des déchets :**
  - . Via sensibilisation scolaire, presse, BIM, expositions, visites du centre de tri
  - . Crédit d'un guide du tri
  - . 2 temps forts/an : Quinzaine du compostage et semaine européenne de la réduction des déchets



## VII-6 Axe 5 : Des citoyens et entreprises sensibilisés et mobilisés

Sur cet axe, globalement, le bilan à mi-parcours est le suivant :

Axe 5	Actions engagées et à poursuivre dont 5 ajustées à mi parcours	Nouvelles (ajoutées à mi parcours)	0
-------	---	------------------------------------	---

## VII-5-1. Orientation 5-1 : Sensibiliser dans les écoles

### Fiche action 5-1-1 : Développer le programme WATTY à l'école

Etat d'avancement : en cours

Bilan :

#### \* Intervention auprès des primaires :

Un programme de sensibilisation des scolaires aux économies d'eau et d'énergie nommé Watty (renommé Eco-pousse en 2024, porté par l'éco-entreprise Eco-CO2 et co-financé par la CLCL et via des primes CEE), a été déployé sur les années scolaires 2020/2021, 2021/2022 et 2022/2023, dans 16 écoles primaires de la CLCL auprès de plus de 500 élèves. Il comporte 3 animations réparties sur l'année scolaire et la possibilité de participer à un concours national d'expression artistique.



#### \* Interventions auprès des collégiens :

- Auprès des éco-délégués du collège lors d'une journée du climat en novembre 2021 et un atelier Tous numérivores en 2024

-Auprès de plus de 400 collégiens via le programme Water Responsable de l'association Water Family (co-financement CLCL, privé et ARS Bretagne) : démarrage en décembre 2024



**Suite à donner dans le plan d'action actualisé à mi-parcours** : poursuite

**Le titre de l'action est ajusté ainsi** : « Actions de sensibilisation à la transition écologique en milieu scolaire »

**Le contenu de l'action est ajusté ainsi** : « Réaliser des actions de sensibilisation des scolaires sur la transition écologique à tout niveau ( primaire, collège et lycée général ou professionnel) en visant l'ensemble d'une classe d'âge »

## VII-5-2. Orientation 5-2 : Communiquer sur la transition énergétique

### Fiche action 5-2-1 : Communiquer de manière forte : affichage et presse

**Etat d'avancement** : en cours

**Bilan :**

- Une communication sur les éco-gestes pour le climat dans les bulletins municipaux est réalisée régulièrement (à minima tous les mois).

- Des articles de presse sont également réalisés très régulièrement pour annoncer les ateliers présentés en fiche 1-2-1 à 1-2-3 en lien avec la rénovation, ainsi que les évènementiels organisés et présentés en fiche 5-3-2.



**Suite à donner dans le plan d'action actualisé à mi-parcours** : poursuite

**Le titre de l'action est ajusté ainsi** : « Communiquer sur la transition écologique et la dynamique locale en la matière »

**Le contenu de l'action est ajusté ainsi** :

« 1) Communiquer sur la politique et la dynamique du territoire en matière de transition écologique, les résultats du tableau de suivi du PCAET et l'implication de la CLCL dans le label TETE afin de créer une émulation des acteurs (particuliers, entreprises, collectivités) autour de la transition,

2) Communication écrite forte sur les éco-gestes et sur les actions de transition écologique locales :

-Faire un communiqué au minima tous les trimestres dans les BIM et dans la presse sur des thématiques différentes de transition écologique

-affichage sur les actions de transition organisées

- Prévoir une rubrique spécifique sur le site internet donnant des pistes d'éco-gestes par thématique de transition écologique

3) Mettre en avant les projets exemplaires en termes d'énergies renouvelables, de rénovation et de sobriété

Cette fiche action correspond à la fiche action 1,2 et 6 du label TETE »

### VII-5-3. Orientation 5-3 : Mettre en réseau les acteurs

#### Fiche action 5-3-1 : Développer un réseau "Citoyens du climat"

**Etat d'avancement** : en cours

**Bilan :**

- **2020** : 6 ateliers proposés au réseau, entre septembre et décembre 2020 (découverte, écogestes électricité et eau, habitat). Bilan fin 2020 : 20 membres dans le réseau.

- **2021** : 10 ateliers thématiques proposés au réseau, 12 participants en moyenne

Un nouvel appel à mobilisation est lancé en mai 2021

Bilan fin 2021 : 30 membres, dont 12 actifs.

7 actions de sensibilisation du grand public menées par les citoyens du climat sur la CLCL

- **2022** : Réseau rassemblant 40 membres, dont 10 actifs.

16 ateliers & rencontres du réseau,

8 actions de sensibilisation du grand public menées par les citoyens du climat sur la CLCL,

3 rencontres avec les élus de la CLCL.



- **2023** : 9 ateliers proposés au réseau.

A partir de mi 2023, une réflexion s'est engagée pour donner suite à l'animation du réseau des citoyens du climat qui allait s'arrêter.

Un groupe de 6 citoyens décident de créer une association Les Kolibris du Léon fin 2023.

**Suite à donner dans le plan d'action actualisé à mi-parcours** : poursuite

**Le titre de l'action est ajusté ainsi** : « Développer un réseau "Citoyens du climat" et accompagner les associations œuvrant pour la sensibilisation à la transition écologique »

**Le contenu de l'action est ajusté ainsi** :

« - Développer, former un réseau de citoyens moteurs permettant d'être des relais auprès des usagers du territoire (objectif de formation de 30 citoyens par an sur la CLCL)

- Accompagner les associations œuvrant pour la sensibilisation à la transition écologique »

## Fiche action 5-3-2 : Créer un évènement annuel autour de la transition

**Etat d'avancement** : en cours

### Bilan :

- 12 évènementiels ont été organisés entre 2021 et 2024 vers le grand public et ont permis de sensibiliser 1405 personnes. 2 évènementiels ont été spécifiquement organisés vers le public scolaire et ont rassemblé 750 personnes (détail des évènements en annexe 1).

- La sensibilisation du grand public à la transition écologique ne s'est pas résumée à l'organisation d'évènementiels, de nombreux ateliers ont été organisés sur des thèmes variés (fresque du climat, empreinte carbone, économie d'eau et d'énergie) : au total ce sont 17 ateliers de 2022 à 2024 sur les thématiques ci-dessus qui ont été organisés et ont permis de sensibiliser 244 personnes (détail des évènements en annexe 1)



**Suite à donner dans le plan d'action actualisé à mi-parcours** : poursuite

**Le titre de l'action est ajusté ainsi** : « Organiser des évènements et ateliers autour de la transition écologique »

**Le contenu de l'action est ajusté ainsi** :

« 1) Organiser des évènements autour de la transition écologique

2) Organiser des ateliers de sensibilisation du grand public sur des thématiques en lien avec la transition écologique »

## VII-5-4. Orientation 5-4 : Sensibiliser autour des mobilités durables

### Fiche action 5-4-1 : Lancer des actions de sensibilisation auprès des usagers grand public

**Etat d'avancement** : en cours

**Bilan :**

- a) Le Kiosque mobilité a été présent lors de 3 évènements sur 2022 à 2024 (cf annexe 1) dont le temps fort du Village « Faites la transition » avec plusieurs animations autour du vélo : animation Vélos Rigolos, bourse aux vélos, sécurité routière
- b) A l'école courant 2022 : La CLCL a jugé qu'il n'était pas de son ressort de suivre les permis vélo dans les écoles ("le savoir rouler") mais plus du ressort des écoles de le faire. La CLCL a lancé une pédagogie autour de la pratique du vélo et la mobilité durable en partenariat avec l'association BAPAV (Brest à pied et à vélo) en 3 temps dans le cadre de l'appel à projet TEDMOD. 7 classes de CM1/CM2 s'y sont inscrites en 2023.
- c) Accompagnement des personnes âgées ou en situation de précarité pour leur faire connaître les transports collectifs : non réalisé



**Suite à donner dans le plan d'action actualisé à mi-parcours** : poursuite

**Le titre de l'action est ajusté ainsi** : « Lancer des actions de sensibilisation en termes de mobilité auprès de public cible »

**Le contenu de l'action est ajusté ainsi** :

Des actions de sensibilisation seront menées vers des publics cibles scolaire et public "fragile"

- Le « Savoir Rouler à Vélo » sera démocratisé dans toutes les écoles afin que les enfants apprennent à circuler en vélo en toute sécurité, ainsi que sur les avantages des mobilités durables.
- Un travail en direction des personnes âgées et/ou en situation de précarité sera réalisé pour leur faire connaître le fonctionnement des transports collectifs et leur permettre d'appréhender la peur qu'il peut y avoir lors de la première utilisation de ce service notamment pour aller jusqu'à Brest.

## VII-6 Axe 6 : Un territoire résilient aux effets du changement climatique

Sur cet axe, globalement, le bilan à mi-parcours est le suivant :

Axe 6	Actions engagées et à poursuivre dont 3 ajustées à mi parcours	10	Engagées et finalisées (actions ponctuelles)	3	Nouvelles (ajoutées à mi parcours)	3
-------	---	----	---	---	------------------------------------	---

### VII-6-1. Orientation 6-1 : Maintien et restructuration du bocage

**Fiche action 6-1-1 Participer au programme Breizh Bocage : haies + talus**

**Etat d'avancement** : en cours

**Bilan :**

Travaux réalisés sur 2022-2024 : 12,49 km de linéaire bocager implanté dont 9,9 km boisés

**Suite à donner dans le plan d'action actualisé à mi-parcours** : poursuite



### VII-6-2. Orientation 6-2 : Gestion des espaces littoraux

**Fiche action 6-2-1 Impliquer les usagers du littoral dans l'observation de la dynamique du trait de côte**

**Etat d'avancement** : en cours

**Bilan :**

- Science participative sur l'observation du trait de côte avec l'outil Coast Appli de l'Université de Brest (participants : habitants, gestionnaires, scientifiques, écoliers de Diwan de Guisseney).
- Gestion de l'outil par l'UBO (convention UBO CLCL).

**Suite à donner dans le plan d'action actualisé à mi-parcours** : poursuite

## Fiche action 6-2-2 Mettre en place un suivi géomorphologique sur la côte du territoire

**Etat d'avancement** : en cours

**Bilan :**

- Mise en place de l'observatoire du trait de côte depuis juin 2020 dans le cadre du partenariat Litto'Risques : mise en place d'un suivi géomorphologique régulier en régie et contractualisation avec l'UBO pour un suivi poussé sur les dunes du Vougot.



-Intégration des données (suivi GPS et photo tous les 6 mois et après une tempête) dans l'observatoire OSIRISC+

- Cartographie du recul du trait de côte à 30 et 100 ans dans le cadre du décret érosion démarrée en 2024

**Suite à donner dans le plan d'action actualisé à mi-parcours** : poursuite

**Le contenu de l'action est ajusté ainsi :**

« -Mise en place d'un suivi géomorphologique régulier en régie.

-Cartographier le recul du trait de côte à 30 et 100 ans »

## Fiche action 6-2-3 Placer des marqueurs du changement climatique

**Etat d'avancement** : en cours

**Bilan :**

Echelles limnimétriques posées sur les digues du Curnic et de Kerlouan (sert au suivi CLCL et la sensibilisation des passants)

**Suite à donner dans le plan d'action actualisé à mi-parcours** : poursuite

## Fiche action 6-2-4 Développer une stratégie locale de gestion intégrée du trait de côte et de la submersion marine

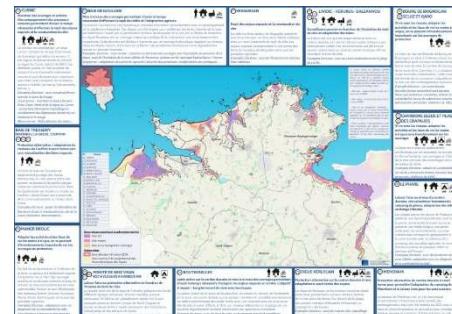
**Etat d'avancement** : en cours

**Bilan :**

**La stratégie de gestion du trait de côte a été délibérée au printemps 2022** et ensuite un programme d'actions finalisé en octobre 2022.

**Cette stratégie est maintenant mise en œuvre de la manière suivante :**

- **Gestion des systèmes d'endiguement** (en lien avec la digue du Curnic, digue Kerlouan, digue Rousseau de Goulven) par la CLCL :
  - . via une visite technique annuelle pour cerner l'état des systèmes et une gestion des travaux lourds pour le maintien en bon état des systèmes d'endiguement (travaux de recharge en sable au pied de la digue Kerlouan en 2024)
  - . via un suivi régulier en amont/post tempête et une gestion des travaux mineurs (dégagement de sable au niveau des clapets, etc) par les communes
- **Etude de la continuité écologique** sur les 3 systèmes d'endiguement
- **Réflexion de mise en place d'un PAPI**
- **Accompagnement des communes dans les besoins d'aménagements** en lien avec la GEMAPI
- **Portage ou suivi de projet de renaturation** de l'ancienne décharge de Plounéour



**Proposition de Suite à donner dans le plan d'action actualisé à mi-parcours :**

**Le titre de l'action est ajusté ainsi** : « Développer et mettre en œuvre une stratégie locale de gestion intégrée du trait de côte et de la submersion marine »

**Le contenu de l'action est ajusté ainsi :**

- Définir une stratégie de gestion intégrée du trait de côte dans le but de prévenir le risque d'inondation et de limiter l'érosion
- La mettre en œuvre à travers un PAPI

Dans le cadre d'un PAPI, seront menés notamment une étude de modélisation de la submersion et une étude de vulnérabilité du bâti.

## Fiche action 6-2-5 Planifier l'organisation et l'aménagement du territoire en prenant en compte le risque de changement climatique

**Etat d'avancement** : en cours

**Bilan :**

La stratégie de gestion du trait de côté a été intégrée au PLUIH : via l'intégration d'une carte de zonage basée sur 1 m d'élévation niveau de la mer (en plus du niveau marin de référence qui inclue déjà la surcote) où la construction est interdite et où seules les extensions sont autorisées (ce sont les zones UHds, zones urbaines soumises au risque de submersion marine),

Mais les zones de relocalisation ne sont pas cartographiées, vu que c'est au SCOT d'y réfléchir en amont. Le SCOT devrait aborder la relocalisation dans une version approuvée courant 2026.

**Proposition de Suite à donner dans le plan d'action actualisé à mi-parcours** : poursuite

## Fiche action 6-2-6 Améliorer la connaissance sur les ouvrages et la conscience du risque

**Etat d'avancement** : finalisé

**Bilan :** 3 Etudes de dangers sur 3 digues réalisées : Curnic, Rousseau et Kerlouan



**Suite à donner dans le plan d'action actualisé à mi-parcours** : fin de l'action

## Fiche action 6-2-7 Améliorer la conscience et la gestion du risque

Il est envisagé d'ajouter cette fiche action afin de mettre en valeur les actions déjà en cours pour améliorer la conscience et gestion du risque.

**Etat d'avancement** : nouvelle

**Contenu envisagé :**

- « - Réaliser un plan intercommunal de sauvegarde (PICS)
- Culture du risque : sensibiliser la population à l'adaptation face au risque
- Accompagner les habitants à limiter le risque sur leur habitation et leur personne via une étude de vulnérabilité du Bâti »



Le bourg de Brignogan Plages sous la tempête. © M. Le Tissier

## Bilan :

Cette action a déjà démarré au cours de la période 2022-2024 du PCAET comme suit :

### - Sensibilisation du grand public

- . Conférence "La mer à l'heure du changement climatique" avec Jean Jouzel et Nicolas Vanier en septembre 2020 (300 personnes)
- . 6 réunions publiques "la mer monte" avec une grande fréquentation (cf annexe 1)
- . DICRIM (Document d'Information sur les Risques Majeurs vers la population expliquant que faire en cas de crise) transmis à chaque habitant des communes littorales en janvier 2023
- . Plaquette d'information sur la stratégie de trait de côte réalisée
- . Livret d'alerte sur les aléas locaux
- . Information sur le site internet CLCL

- **Sensibilisation dans les écoles** (Saint François (2 classes), collège de Guissény (1 classe) dans le cadre de CoastAppli en 2022) : sur le changement climatique, les conséquences de l'élévation mer

**Proposition de Suite à donner dans le plan d'action actualisé à mi-parcours** : poursuite

**Le titre de l'action est ajusté ainsi** : « Améliorer la conscience et la gestion du risque »

**Le contenu de l'action est ajusté ainsi** :

- \* Réaliser un plan intercommunal de sauvegarde PICS
- \* Culture du risque : sensibiliser la population à l'adaptation face au risque
- \* Accompagner les habitants à limiter le risque sur leur habitation et leur personne via une étude de vulnérabilité du Bâti

## Fiche action 6-2-8 Simuler l'augmentation du niveau de la mer et communiquer (Litto 3D)

**Etat d'avancement** : finalisé

## Bilan :

- \* Modélisation 3D de l'élévation du niveau de la mer (2019)
- \* Modélisation présentée en réunion PCAET, élus, journée de porte ouverte, séminaire, site internet, bim...



#### **Fiche action 6-2-9 Lutte contre les espèces invasives**

**Etat d'avancement** : en cours

**Bilan :**

- Lutte contre les frelons asiatiques par la CLCL,
- Action du SEBL dans le cadre du programme milieux aquatiques VMA Quillimadec : communication sur les plantes invasives via des flyers sur leur site internet et mise à disposition de cages pour la capture des ragondins

**Proposition de Suite à donner dans le plan d'action actualisé à mi-parcours** : poursuite

### **VII-6-3. Orientation 6-3 : Gestion de la ressource en eau**

#### **Fiche action 6-3-1 Prévoir dans les contraintes d'urbanisme la gestion des eaux pluviales (objectif : favoriser dans les aménagements urbains l'infiltration des eaux pluviales)**

**Etat d'avancement** : finalisé

**Bilan :**

Le règlement du PLUIH indique ceci :

- Espaces libres, plantations, aires de jeux et de loisir** : Sur l'ensemble des espaces non-bâties, et en dehors des accès et des abords des constructions (terrasse, margelle, cour intérieure...), l'aménagement doit être conçu pour limiter l'imperméabilisation du sol et favoriser l'infiltration pluviale"
- Installations nécessaires à la gestion des eaux pluviales et du ruissellement** : Les constructions ou les aménagements doivent être conçus de manière à privilégier les recours aux techniques alternatives (micro-stockages à la parcelle, en toiture ou sur le terrain, fossés, noues, bandes végétalisées, bassins d'infiltration, de décantation, etc.) dans le respect de la réglementation sanitaire en vigueur."
- Dessertes par les réseaux** : Lorsque le réseau correspondant existe et présente des caractéristiques suffisantes, les eaux pluviales recueillies sur le terrain peuvent être dirigées vers des dispositifs appropriés.

Les OAP parlent également de la gestion des eaux pluviales (page 15, préconisations générales).

## Fiche action 6-3-2 Favoriser l'autoconsommation

**Etat d'avancement** : en cours

**Bilan** : Simple communication car la CLCL ne peut pas subventionner des récupérateurs d'eau pluviale car elle n'est pas compétente

**Suite à donner dans le plan d'action actualisé à mi-parcours** : poursuivre

## Fiche action 6-3-3 Sensibiliser sur la consommation/usages en eau potable

**Etat d'avancement** : en cours

**Bilan** :

### Vers les abonnés du service eau et particuliers

\*Sensibilisation aux économies de l'eau du robinet et à l'usage d'eau pluviale pour l'arrosage :

- Communication scolaire via Watty et Water Family
- Communication du service eau ponctuellement dans les écoles, centres aérés, avec, en 2023 : visites de station d'épuration ou rando eau
- Communication régulière dans les bim sur les économies d'eau, communication sur la facture d'eau avec des mini phrases d'éco-gestes, participation au plan de communication du CD29 et de la Région

\* Un conseil de l'eau (représentants des usagers, associations) se réunit 5 fois/an

\* Fourniture mousseurs aux nouveaux abonnés et lors d'une campagne de communication de fourniture gratuite des mousseurs fournis par CD29 en 2023

### Vers les entreprises

\* Construction d'un programme agricole Startijin valait via un co-pilotage CRAB-CLCL sur le domaine Eau et Aménagement lancé en 2024-2025 pour une réalisation en 2026-2031 sur des actions d'expérimentation-création de données sur les consommations d'eau, les économies d'eau et l'infiltration de l'eau sur le parcellaire en élevage laitier.

Enveloppe financière prévisionnelle : 1 million d'euros avec 50 % financement Banque des territoires.

Pour ce qui est du recensement exhaustif des captages et volumes prélevés, il sera fait soit par le SAGE, soit par les services de l'état.

\* Communication via le service économie CLCL via sa new letter sur les outils d'accompagnement sur les économies d'eau (conseil, et aides)

## Proposition de Suite à donner dans le plan d'action actualisé à mi-parcours :

**Le titre de l'action est ajusté ainsi :** « Sensibiliser sur la consommation et réduction des usages en eau potable) »

**Le contenu de l'action est ajusté ainsi :**

Cette fiche action reprend une partie de la fiche action 19 de la feuille de route Label TETE :

**1) Des mesures sont prises pour favoriser une utilisation économe de l'eau et la prise de conscience des consommateurs :**

- Campagnes de communication sur les économies d'eau avec fourniture de mousseur, messages presse et BIM

- Inciter les magasins locaux à la mise en avant du matériel économe dans les rayons

- la consommation individuelle d'eau est clairement détaillée dans les factures d'eau, les consommations d'eau de l'année précédente et des données moyennes (repères) sont communiquées pour comparaison + phrases incitatives sur la facture

- tarifs intégrant le principe du "pollueur-payeur" et encourageant à économiser l'eau (grille tarifaire progressive)

**2) Favoriser la consommation d'eau du robinet** par de la communication (campagne de communication, site internet,) dans l'objectif d'abaisser l'empreinte carbone de l'eau dans l'alimentation des habitants

## Fiche action 6-3-4 Sauvegarde des zones humides

**Etat d'avancement :** en cours

**Bilan :**

- \* Protection des zones humides dans le PLUIH et dans le SAGE du Bas-Léon



- \* Dans le cadre des programmes Volet Milieux aquatiques (VMA) sur la CLCL : remise du cours d'eau dans son tracé d'origine sur 475 ml sur un affluent de l'Aber Wrach à Kernilis en 2022 et remise à ciel ouvert de cours d'eau sur 100 ml en 2023 sur un affluent de la Flèche (le Coat Menac'h à Plouider)

- \* Actions du plan de lutte algues vertes sur la remise en herbe de zone humide et leur protection par un linéaire : 12 ha remis en herbe dans le cadre des PSE (Paiement pour Service Environnementaux) + 7,12 km de ceinture de bas-fonds pour protéger les zones humides ont été mises en place en 2022-24. Précédemment ce sont 15 km de ceintures de bas-fonds qui avaient déjà été réalisées sur la période 2016 à 2021.

- \* Entretien extensif des zones humides via les MAE : 51 ha en MAE gestion Zones humides

**Suite à donner dans le plan d'action actualisé à mi-parcours :** poursuivre

## Fiche action 6-3-5 Préserver et sécuriser la ressource en eau sur l'aspect quantitatif et qualitatif

**Etat d'avancement** : nouvelle

### Proposition de contenu envisagé :

Cette fiche action reprend une partie de la fiche action 19 de la feuille de route Label TETE :

« La collectivité agit en faveur de l'efficacité de la production et distribution de l'eau potable :

-via un programme pluri-annuel de renouvellement des canalisations,

-par la préservation des ressources en eau, via des programmes de reconquête de la qualité de l'eau (captage prioritaire) »

### Bilan :

Cette action non programmée initialement en PCAET est déjà en cours, en voici le bilan.

Actions en faveur préservation/sécurisation de la ressource en eau sur l'aspect qualitatif/quantitatif :

\* Formation des salariés de la CLCL à la recherche de fuites

\* Programme d'action sur 3 captages prioritaires (phyto, nitrates)

\* Plan de résilience AELB Bas Léon - actions du SEBL : travaux d'interconnexion avec le réseau Iroise 2, étude de faisabilité de la remise en service de captages abandonnés, acquisition de zones humides en amont de la prise d'eau, étude de réaménagement de la retenue d'eau brute, plan d'animation Economie eau et GIEP auprès des collectivités

\* Plan de résilience AELB Bas Léon - actions du SEBL : travaux d'interconnexion avec le réseau Iroise 2, étude de faisabilité de la remise en service de captages abandonnés, acquisition de zones humides en amont de la prise d'eau, étude de réaménagement de la retenue d'eau brute, plan d'animation Economie eau et GIEP auprès des collectivités

\* Plan de résilience AELB Bas Léon- Actions de la CLCL : vannes pour pouvoir fermer des tronçons et détecter des fuites à Plouénour, débitmètre de consommation nocturne sur l'ensemble des communes

\* Actions CLCL hors plan de résilience : nouvelle convergence tarifaire, stabilisateur de pression à St Frégant

**Suite à donner dans le plan d'action actualisé à mi-parcours** : poursuivre



## Fiche action 6-3-6 Favoriser une meilleure gestion des eaux pluviales

**Etat d'avancement** : nouvelle

### Proposition de contenu envisagé :

Cette fiche action reprend le contenu de la fiche action 17 et 18 de la feuille de route label TETE

1. La CLCL incite les communes à un zonage d'eau pluviale puis à élaborer leur schéma directeur de gestion intégrée d'eaux pluviales. La bonne connaissance et le bon entretien du réseau est une première étape essentielle à la bonne gestion des eaux pluviales

2. La CLCL, en partenariat avec le SEBL, met en œuvre des actions en faveur de la Gestion Intégrée des Eaux Pluviales (GIEP) suivantes :

- Sensibilisation des élus et techniciens à la GIEP
  - Formation du technicien AMO voirie à la GIEP afin de lui permettre d'accompagner efficacement les communes
  - Accompagnement les communes à la GIEP via son Assistance à Maitrise d'Ouvrage (AMO) voirie
- 3- Information la population des enjeux et des solutions permettant de limiter le ruissellement et à la récupération des eaux pluviales

### Bilan :

**Cette action non envisagée initialement dans le PCAET est déjà en cours, en voici le bilan :**

- Plan d'animation SEBL autour des économies d'eau et de la GIEP (gestion des eaux pluviales) dans le cadre du plan de résilience Bas Léon pour financer l'animation de rencontres d'échange expérience sur la GIEP : réunion d'apport connaissance sur les politiques en lien avec la GIEP et les économies d'eau, sur le contenu du programme de résilience AELB le 09/07/25 et une visite d'échange d'expérience GIEP sur Lesneven le 01/10/24 et sur Brest le 25/10/24
- Messages BIM de sensibilisation aux économies d'eau et à la récupération de l'eau pluviale
- Etude de zonage des eaux pluviales mutualisée à l'échelle CLCL en 2024

## VII-7 Axe 7 : Soutien à une agriculture et à une alimentation durable

Sur cet axe, globalement, le bilan à mi-parcours est le suivant :

Axe 7	Actions engagées et à poursuivre dont 1 ajustée à mi parcours	Nouvelles (ajoutées à mi parcours)	1
-------	--	------------------------------------	---

### VII-7-1. Orientation 7-1 : Faire la promotion de la consommation de produits locaux et de qualité

#### Fiche action 7-1-1 : Valoriser l'abattoir local

**Etat d'avancement** : en cours

**Bilan :**

But de l'action : promouvoir les circuits courts via l'abattoir local

Bilan : la production de l'abattoir est passée de 368 tonnes en 2019 à 1087 tonnes en 2024. 60 à 70 % de ce tonnage est commercialisé en circuit court.

**Suite à donner dans le plan d'action actualisé à mi-parcours** : poursuite

#### Fiche action 7-1-2 : Développer l'offre locale et/ou bio dans la restauration collective

**Etat d'avancement** : en cours

**Bilan :**

**Action prévue** : intégrer systématiquement aux marchés publics une clause imposant une part minimum bio et/ou production locale, réaliser des groupements de commande

**Bilan l'action de la CLCL** : la CLCL accompagne les communes la sollicitant dans le cadre de l'AMO Marchés publics pour les aider à incorporer ces critères

**Bilan de l'action des communes :**

-**La loi Egalim** prévoit dès le 1er janvier 2022, 50% de produits durables dont 20% de bio en restauration collective, dans tous les établissements publics ou privés ayant une mission de service public (scolaire, enfance, santé, prison). Une déclaration annuelle du % produits bio et durable est obligatoire sur <https://ma-cantine.agriculture.gouv.fr/>. Sur la CLCL, 25 cantines y sont référencées mais seules 11 déclarent en 2024 leurs données. Sur les 11 cantines où la donnée est connue, 9 % respectent les % minimum de la loi Egalim.

En moyenne, pour ces 11 bilans, les cantines arrivent à 5% de bio et 15% de produits durables.

- **Guissény** a contractualisé avec la cantine de Plouguerneau sur un tarif/repas pour la cantine de Guissény de Famille rurale. Ce sont des repas bios et en circuit court à un prix abordable, faits par un cuisinier, avec de la pédagogie vers les enfants pour développer leur goût et apprécier de nouveaux légumes.

#### **Actions du service économie de la CLCL pour favoriser l'économie locale :**

- Mise en avant sur le site CLCL de la plate-forme d'échanges [www.produits-locaux.bzh](http://www.produits-locaux.bzh) qui permet la mise en relation des consommateurs avec les professionnels concernés sur l'ensemble du territoire
- La marque territoire "Bien plus que des Légendes" : l'objectif premier est la valorisation de l'offre de proximité
- Newsletter économie : retours d'expérience réguliers en développement durable
- Plateforme de e-commerce "Vitrines des Légendes" propose aux commerçants, artisans et producteurs locaux du territoire une solution numérique innovante pour répondre aux besoins de leurs clients.
- Fête de l'économie locale
- Pass commerce artisanat : aide aux commerces sur la rénovation et une meilleure performance du matériel
- Trophée des entreprises : une démarche de mise en valeur des entreprises innovantes

**Suite à donner dans le plan d'action actualisé à mi-parcours** : poursuite

**Le titre de l'action est ajusté ainsi** : « Valoriser l'offre locale et/ou bio »

**Le contenu de l'action est ajusté ainsi** :

« - Mettre en œuvre des actions de valorisation de l'économie locale et/ou durable ou bio alimentaire

- Intégrer aux marchés publics une clause imposant une part minimale bio et/ou production locale »

#### **Fiche action 7-1-3 : ETUDIER l'opportunité d'un PAT**

**Etat d'avancement** : nouvelle

**Proposition de Contenu envisagée :**

Envisager l'opportunité d'un plan alimentaire territorial (PAT) :

- benchmark des PAT
- groupe de réflexion sur les enjeux et objectifs

Cette fiche action reprend le contenu de la fiche action 25 de la feuille de route label TETE

## VII-7-2. Orientation 7-2 : Accompagner le développement d'une agriculture peu émissive

### Fiche action 7-2-1 : Faciliter les échanges amiabes

**Etat d'avancement** : en cours

**Bilan :**

- Bilan 2017-2024 : 26.5 ha en échange en propriété et 65.5 ha en échange en jouissance

Ces échanges ont permis d'ajouter 29 ha accessibles au pâturage aux agriculteurs concernées, augmentant ainsi leur possibilité de valoriser l'herbe.

- Bilan 2022 et 2024 : environ 15 ha échangés seulement en jouissance

**Suite à donner dans le plan d'action actualisé à mi-parcours** : poursuite

### Fiche action 7-2-2 : Appuyer le développement d'une filière bois plaquette via l'entretien du bocage existant

**Etat d'avancement** : en cours

**Bilan :**

- La CLCL a amené une campagne de communication et de chantiers test en 2021 : 2 agriculteurs ont testé pour des chantiers de 40 et 85 tonnes,

Bilan : 1 poursuit pour environ 80 tonnes/an

- Le SEBL, en partenariat avec la CLCL, CCPI et CCPA a déposé fin 2024 suite à un appel à manifestation d'intérêt de l'ADEME un plan d'action pour développer une filière bois énergie sur leur territoire sur les années 2025 à 2027. Ce programme comprendra :

- un état des lieux du gisement local de bois énergie,
- des actions de sensibilisation à la gestion durable des haies et à sa valorisation via le label Haie,
- la mise en lien des acteurs pour la création d'une filière en lien avec la SCIC Coat Bro Montroulez,
- la réalisation de chantiers test,
- l'animation d'un groupe d'agriculteurs pionniers,
- la recherche de lieux de stockage locaux,
- le développement de chantiers clé en main (avec l'aide d'un bûcheron recruté par la SCIC pour le territoire)
- et le lien avec les chaufferies locales pour favoriser leur approvisionnement local à base de haies gérées durablement (certifiées label Haie).



Un soutien à cette filière pourrait être apporté via des crédits carbone gérés par la Coopérative Carbone du Pays de Brest, via le label Bas Carbone.

**Objectif 2027** : 700 tonnes valorisées, sur 30 chantiers.

**Suite à donner dans le plan d'action actualisé à mi-parcours** : poursuite

**Fiche action 7-2-3 : Accompagner les agriculteurs dans les systèmes de production et techniques permettant de limiter les intrants et de stocker du carbone et limiter les émissions de GES**

**Etat d'avancement** : en cours

**Bilan :**

**1) Le programme Plan algues vertes (PLAV) 2022-27 comporte :**

- Des actions de formations, informations sur les 4 thématiques (optimisation de la fertilisation, couverture des sols, gestion de l'herbe et aménagements bocagers). Ainsi, en 2024 : 105 élèves ont été formés au système herbager et 6 actions collectives de formation ont rassemblé 22 agriculteurs au total

- De l'accompagnement sous forme de conseil ou aides financières individuelles :

En 2024 : 75 prestations de conseil ont été financées dans le PLAV, 30 exploitants ont pu bénéficier d'une campagne d'implantation précoce de couvert végétal pour une meilleure efficacité en termes de captation d'azote avant l'hiver (dit : chantiers collectifs"). Ainsi, 71.8 ha de ray-grass sous maïs et 180 ha de couvert précoce après cultures d'été ont été financés en 2024

**2) la CLCL a construit et instruit un Paiement pour Service Environnementaux (PSE) incitant à des systèmes bovins plus herbagers et avec moins d'intrants en engrais : 23 exploitants y ont adhéré fin 2022.**



Résultats 2023-2024 chez ces 23 exploitants :

- 12.8 ha remise en herbe sur un potentiel repéré de 20.91 ha au total,
- % herbe/SFP : 1 % augmentation sur 2024 sur une trajectoire de 3.8 %,
- % SAU en couvert efficace : 5.8 % d'augmentation sur une trajectoire de 18 %.

**3) MAE (Mesures Agri-Environnementales) sur territoire CLCL en 2024 :**

388 ha en MAE système herbe, 66 ha en MAE fertilisation, 51 ha en MAE gestion Zones humides et 12 ha en infrastructures agroécologiques (bocage)

**4) Surface en agriculture bio 2023** : 899 ha, 6,7 %, 34 exploitations agricoles soit 13 % du total des exploitations. Cette surface s'est stabilisée depuis 2020 après une phase d'augmentation régulière

**Suite à donner dans le plan d'action actualisé à mi-parcours** : poursuite

## VII-8 Axe 8 : Des collectivités exemplaires

Sur cet axe, globalement, le bilan à mi-parcours est le suivant :

Axe 8	Actions engagées et à poursuivre dont 2 ajustées à mi parcours	4	Nouvelles (ajoutées à mi parcours)	3
-------	---	---	------------------------------------	---

### VII-8-1. Orientation 8-1 : Renouvellement du parc automobile

#### Fiche action 8-1-1 Réflexion sur l'évolution des motorisations des camions poubelle avec du biogaz

Etat d'avancement : en cours

Bilan :

- Pas d'achat de camions poubelle au biogaz
- La CLCL a investi dans :
  - . 4 véhicules électriques (dont 2 sur la période 2022-24) < 3,5 tonnes dans sa flotte de véhicule (soit 12 % de sa flotte < 3,5 tonnes)
  - . et 0 véhicule > 3,5 tonnes.



Le taux minimum de 40 % pour les véhicules à faible émission < 3,5 tonnes au 01/01/25 et de 10 % au 01/01/22 pour les véhicules > 3,5 tonnes demandé dans l'article L224-8 du code de l'environnement n'est donc pas encore atteint.

Proposition de Suite à donner dans le plan d'action actualisé à mi-parcours :

Le titre de l'action est ajusté ainsi : « Réflexion sur l'évolution des motorisations des véhicules publics »

## VII-8-2. Orientation 8-2 : Rénovation du patrimoine bâti

### Fiche action 8-2-1 Intégrer systématiquement dans les rénovations des ENR

**Etat d'avancement** : en cours

#### Bilan :

- Le technicien AMO (assistance à maîtrise d'ouvrage) sur le bâti de la CLCL intègre systématiquement l'étude ENR lors d'une rénovation sur le bâti de la CLCL ou en AMO pour les communes.
- Le solaire s'est développé sur bâti public sur la période 2022-2024 :

#### Patrimoine de la CLCL :

- 1 installation (ombrière PV à Kerjézéquel, gérée par un tiers investisseur (Ombrières en Finistère)).
- 3 projets étaient en cours de réflexion : projet PV pour une autoconsommation sur les sites du patrimoine géré par le service assainissement, réflexion sur un solaire thermique à l'abattoir, réflexion sur un projet photovoltaïque à Kermaria.



#### Patrimoine communal :

- 2 installations (PV installé sur la toiture de l'atelier à Guissény, PV installé sur un hangar à Plounéour-Brignogan-Plages).
- 8 projets à l'étude ou en cours de réalisation : PV sur salle de sport à Guissény, à Kernilis, à Plounéour-Brignogan-Plages et à Lesneven, PV sur parking à Saint-Frégant et à Plouider, PV sur hall de loisir à Lesneven, PV au sol sur Lannuchen Le Folgoët

Au global, les communes et la CLCL ont mis en place l'équivalent de 903 kWc de production soit 0.9 GWh/an produits et ont des projets en cours totalisant 24,69 GWh/an.

**Suite à donner dans le plan d'action actualisé à mi-parcours** : poursuite

## Fiche action 8-2-2 Identifier les bâtiments énergivores nécessitant une rénovation

**Etat d'avancement** : en cours

### Bilan :

- **Patrimoine bâti CLCL** : la CLCL a fait une série d'actions de sobriété et de rénovation sur son patrimoine bâti (cf annexe 4).
- **Patrimoine eau/assainissement CLCL** : installation IA pour amélioration la consommation d'énergie pour l'oxydo-réduction, programme de renouvellement des pompes de relevage, programme de résorption des eaux parasites
- **Patrimoine communal** :
  - . Présentation de l'intérêt CEP (Conseiller en énergie Partagée) en bureau d'octobre 22 et en réunion bipartite CLCL- communes en 2024
  - . 9/15 collectivités adhérentes au CEP avec suivi individuel et accès à la vulgarisation collective (9 visites/formations, cf annexe 2)
  - . Fonds de concours 2022-2024 (aide financière) de la CLCL vers 5 communes comprenant un projet de rénovation d'ampleur sur bâti : 486 640 €

**11 rencontres Bilan/prospective Rénovation/ENR bipartites CLCL et communes a eu lieu fin 2024. Il en ressort que :**

- **sur les 7 communes et la CLCL où la donnée est récoltée, entre 2021 et 2023** :
  - . baisse de 8 % des consommations d'énergie totale (bâti, éclairage et véhicules, divers),
  - . baisse de 11 % des consommations sur bâti,
  - . baisse de 37 % des consommations d'éclairage,
  - . baisse de 2 % des consommations de carburant
- **sur 11 communes et la CLCL**, il y a en tout 20 projets de rénovation en cours, qui totalisent 21 % des surfaces de bâtis de ces collectivités. 10 projets ont été menés récemment sur 3,5 % de la surface de bâtis de ces collectivités
- **8 sur 11 collectivités enquêtées ont installé d'installer des LED sur les bâtis les plus consommateurs**
- **Une partie importante des bâtiments communaux ne sont chauffés que ponctuellement , voir non chauffés (salle de sports)**

## **Suite à donner dans le plan d'action actualisé à mi-parcours :**

**Le titre de l'action est ajusté ainsi :** « Identifier les bâtiments énergivores et prioriser les actions de rénovation sur ces bâtiments »

**Le contenu de l'action est ajusté ainsi :**

1) La CLCL et les communes :

- identifient les bâtiments les plus énergivores via une analyse des factures
- Réalisent systématiquement un diagnostic de performance énergétique des bâtiments publics, au besoin réaliser un audit énergétique

- Priorisent les actions d'investissement sur ces bâtiments

- Garantissent un suivi des consommations au long de l'année

2) La CLCL anime :

- un groupe d'échange Sobriété/Rénovation/ENR
- recueille tous les 3 ans (à mi-parcours et en 2027) les données de consommation énergétique (bâti et éclairage public) et de production ENR des communes
- incite à l'adhésion au CEP (Conseil en énergie partagé)
- mène une réflexion pour inciter financièrement les communes à la rénovation via le fonds de concours, avec en condition préalable au fonds de concours la réalisation d'une étude précisant le gain énergétique par le conseiller CEP
- communique auprès des communes sur les dispositifs d'économie d'énergie

Cette fiche action englobe les fiches action 4 et 11 de la feuille de route label TETE

## **Fiche action 8-2-3 Prendre en compte les enjeux d'adaptation et de la biodiversité dans la gestion des espaces autour des bâtiments publics (parking, espaces verts)**

**Etat d'avancement :** nouvelle

**Proposition de contenu envisagé :**

Lors de tout projet d'aménagement extérieur à un bâti CLCL :

- Favoriser l'infiltration des eaux pluviales dans les espaces verts environnant
- Favoriser la végétalisation des alentours des bâtiments dans un objectif d'abaissement de la température
- Favoriser des revêtements réfléchissant l'énergie solaire
- Utiliser des espèces rustiques et adaptées au contexte local, y compris dans la perspective du changement climatique.



Le technicien bâtiment se mettra en lien avec l'AMO voirie à la CLCL formé à la gestion intégrée des eaux pluviales, en cas de besoin.

Sur les parkings, il sera nécessaire de faire le lien avec les réglementations émanant de l'article 101 de la loi Climat et Résilience du 22/08/21 et des articles 40 à 43 de la loi d'accélération des énergies renouvelables du 10/03/23

Cette fiche action reprend la fiche action 12 du label TETE.

**Maitre d'ouvrage** : CLCL/communes via AMO bâti et voirie

**Bilan** : Cette action a déjà démarré sur la période 2022-2024

Sur le patrimoine de la CLCL : cet enjeu a bien été pris en compte dans la réflexion de projet en cours (Kermaria)

**Suite à donner dans le plan d'action actualisé à mi-parcours** : poursuite

### VII-8-3. Orientation 8-3 : Rénovation de l'éclairage public

#### Fiche action 8-3-1 Moderniser les systèmes d'éclairage public des collectivités du territoire

**Etat d'avancement** : en cours

**Bilan** :

-Action de sobriété sur l'éclairage public depuis septembre 2022 :

\* CLCL : arrêt de l'éclairage des zones la nuit de 21 h à 6 h

\* **Communes** : arrêt de l'éclairage éteint de 22 h à 5 h 30 (sauf le week-end où c'est un peu plus tard)

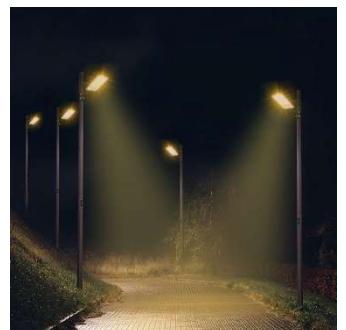
- **Investissements sur l'efficacité de l'éclairage** :

-4 communes ont fini l'installation de LED sur leurs luminaires,

-7 communes sont en cours (réalisé en partie),

- 1 commune et la CLCL sont en projet de le faire

- 2 communes ne l'ont pas fait du fait d'un potentiel très faible (petite commune)



**Résultat sur l'éclairage public 7 communes et la CLCL pour lesquels la donnée a pu être recueillie** : 37 % de baisse de consommation d'énergie entre 2021 et 2023. Passage d'une consommation de 455 MWh/an à 285 MWh/an

**Suite à donner dans le plan d'action actualisé à mi-parcours :**

**Le contenu de l'action est ajusté ainsi :**

La CLCL et les communes, en lien avec le SDEF :

- assurent le suivi des consommations de l'éclairage public
- mettent en œuvre des actions de sobriété sur l'éclairage public
- réalisent un état des lieux du patrimoine d'éclairage public
- priorisent les actions d'investissement permettant de limiter les consommations d'énergie par l'éclairage public (via le passage en LED)
- mettent en œuvre les actions priorisées avec un échéancier acté au sein de la collectivité

Cette fiche action reprend le contenu de la fiche action 13 de la feuille de route label TETE

#### **VII-8-4. Orientation 8-4 : Favoriser l'écomobilité des agents**

##### **Fiche action 8-4-1 Favoriser l'écomobilité des agents**

**Etat d'avancement** : nouvelle

**Proposition de contenu envisagé :**

**Actions de la CLCL :**

**- Être exemplaire en termes de mobilité durable et favoriser l'écomobilité des agents (plan de mobilité interne) :**

-information du personnel, notamment via le règlement du personnel, sur les modes alternatifs à la voiture dans les déplacements travail et les possibilités de réunions visio ou favorisant le co-voiturage des participants,

-informer le personnel sur le co-voiturage

- mesures incitatives : forfait mobilité durable, télétravail et les horaires variables,

- achat de véhicules de service à faible émission,

- formation à l'éco-conduite

**- Mettre à disposition des moyens physiques :**

- offrir une flotte véhicule service et limiter les véhicules de fonction,

- mise à disposition de matériel visioconférence, de vélos de service et stationnement vélos, douche, local technique pour entreposer les équipements vélo des salariés,

**- Inciter les communes à l'exemplarité en termes de mobilité durable**

**Cette fiche action correspond à la fiche action 22 du label TETE**

**Bilan :** Cette action a déjà démarré sur la période 2022-2024

**Actions pour inciter le personnel CLCL à une mobilité durable :**

-Forfait mobilité durable,

-Télétravail,

-Moyens matériels : mise à disposition d'un vélo électrique pour les trajets professionnels, de douches, d'un matériel de visio conférence, possibilité d'utiliser les transports en commun pour aller à des réunions

Globalement, sur le parc de véhicules de la CLCL, il y a eu une baisse de consommation de carburant de 10 % entre 2019 et 2022 (passage de 860 MWh en 2019 à 774 MWh/an en 2022) liée à plusieurs facteurs : achat véhicules électriques moins consommateur d'énergie, visio-conférences et trajets en train.

**Suite à donner dans le plan d'action actualisé à mi-parcours :** poursuite

### **VII-8-5. Orientation 8-5 : Des élus et agents formés à la transition écologique**

#### **Fiche action 8-5-1 Former les élus et agents à la transition écologique**

**Etat d'avancement :** nouvelle

**Proposition de contenu envisagé :**

**Cette fiche action correspond à l'action 5 de la feuille de route Label TETE délibérée le 13/12/2023 :**

- Former les agents et des élus à la compréhension des enjeux du réchauffement climatique et à l'action pour le réduire.
- Informer les élus sur les actions d'information autour de la transition (notamment action Elus pour agir, CEP, Bruded etc)
- Accompagner les agents dans la pratique des éco-gestes quotidiens (politique réduction du papier, extinction des lumières et des ordinateurs, etc.)
- Recueil auprès des agents des idées d'améliorations
- Dispositif d'émulation pour maintenir les gestes (concours inter-services, semaines de l'efficacité énergétique, etc.) et système de reconnaissance des initiatives (ex : témoignages dans une news letter, concours d'éco-gestes annuels, etc).

## **Bilan : Cette action a déjà démarré sur la période 2022-2024**

Les élus communautaires, le personnel de la CLCL et de 8 communes ont été formés aux enjeux du changement climatique et à l'action climatique lors de 11 ateliers différents ayant rassemblé 293 personnes.



**Suite à donner dans le plan d'action actualisé à mi-parcours : poursuite**

## **VIII-Synthèse des atouts et points d'amélioration du PCAET**

Au cours des différentes rencontres menées dans le cadre du bilan mi-parcours, des freins à la mise en place des objectifs de certaines actions ont été identifiés, mais aussi des points forts sur lesquels le PCAET est déjà bien avancé.

### **Atouts du PCAET de la CLCL :**

**- Un taux de mise en route des actions envisagées dans le PCAET 2022-27 important** : sur les 63 actions envisagées : 54 engagées et à poursuivre (actions menées sur du long terme), 7 engagés et finalisées (actions ponctuelles), 1 ré-orientée, 1 restant à engager.

### **- Des objectifs à l'horizon 2030 déjà partiellement atteints :**

\* Objectifs de développement des énergies renouvelables atteints pour moitié,

\* Objectifs de baisse des émissions de gaz à effet de serre atteints pour deux tiers.

### **-Une bonne intégration des politiques environnementales dans les politiques de la CLCL :**

\* dans le PLUIH délibéré en 2024,

\* dans le plan de mobilité et le programme local de prévention des déchets ménagers et assimilés en cours de rédaction,

\* dans la politique RH de la CLCL (via le forfait mobilité durable, la mise à disposition d'un vélo électrique notamment),

\* dans la commande publique (via la réalisation d'un guide de la commande publique durable imposant 2 critères environnementaux dans la grille d'analyse des offres des marchés publics)

**- Des moyens financiers conséquents pour le PCAET**

- De nombreux partenariats cités précédemment facilitant la mise en place des actions du PCAET** notamment avec Ener'gence et le Pays de Brest.
- Un Service de la rénovation énergétique, TINERGIE, bien organisé** à l'échelle du Pays de Brest avec des moyens conséquents de conseil ainsi que des aides financières de la CLCL en plus de l'aides nationale Ma Prime Renov

**- En termes de mobilité :**

- \* un territoire bénéficiant d'un réseau de transport en commun déjà bien structuré en termes de lignes et de fréquence horaire pour répondre aux trajets vers le travail, même s'il reste à l'ajuster et le valoriser pour un meilleur taux d'utilisation par les usagers
- \* un service V Légendes de location de vélo électrique sur quelques mois permettant de tester le vélo électrique

**-Une politique de réduction des déchets forte sur la CLCL :**

- \* La CLCL a mise en place une redevance incitative amenant à des statistiques en termes de tonnage d'ordures ménagères 2 fois plus faible qu'au niveau national
  - \* La CLCL, en partenariat avec 3 autres EPCI, a mis en place le G4dec, service d'économie circulaire favorisant les synergies entre entreprises : les déchets des uns deviennent les ressources des autres.
- Un axe de sensibilisation du public important** qui a amené à de nombreuses actions auprès du public mais aussi des scolaires sur plusieurs tranches d'âge (touchant 4300 personnes sur 3 ans)
- Une politique d'adaptation à l'élévation du niveau de la mer liée au changement climatique structurée :**
- \* basée sur une stratégie de gestion du trait de côte définie par zone et à différents horizons de temps (à court, moyen et long terme)
  - \* via l'intégration dans le PLUIH d'une carte de zonage basée sur 1 m d'élévation niveau de la mer (en plus du niveau marin de référence qui inclue déjà la surcote) où la construction est interdite et où seules les extensions sont autorisées (ce sont les zones UHds, zones urbaines soumises au risque de submersion marine),

**- Une rénovation des bâtis communautaires et communaux dans une bonne dynamique** amenant d'or et déjà à des réductions de consommations d'énergie conséquentes

**- Une formation des élus et agents communautaires et des communes** à la compréhension du phénomène de changement climatique (via la fresque du climat) mais aussi aux possibilités d'action dans la vie professionnelle et privée (via un atelier sur les leviers d'action sur l'empreinte carbone d'un français).

## Point d'amélioration à venir et freins :

- Communication sur le programme PCAET à améliorer
- Renforcement à prévoir de l'axe résilience afin de prendre en compte le PNACC (Plan national d'adaptation au changement climatique) lancé le 10/03/25
- Un champ d'influence de la CLCL sur la mise en place de la transition écologique limité

Le levier régional est un levier fort sur tous les thématiques de transition écologique : il permet d'agir via les lois et normes sur la performance de consommations d'énergie, de ressources et d'eau des bâtiments et des véhicules, la production d'énergies renouvelables sur bâti et parking, la production d'emballages, le gaspillage alimentaire, la durabilité des objets et vêtements, les exigences d'infrastructures de mobilité douce, etc. Ce levier appartient à l'état et non aux collectivités locales.

## **La CLCL n'est pas compétente sur tous les sujets :**

### **. Sur la mobilité :**

- \* La mise en place de pistes cyclables sur les départementales relève de la compétence du Département,
- \* Les lignes et horaires des bus sur le territoire sont de la compétence relève de la Région.
- \* Enfin, la sensibilisation que mène la CLCL dans le cadre de son PCAET auprès du public sur l'intérêt de l'usage du train, notamment du TGV pour les longs trajets est freiné grandement par son prix très élevé, notamment pour les familles sur les vacances scolaires (prix du train 2 fois plus élevé qu'un trajet en voiture, et parfois 3 fois plus élevé qu'un trajet en avion !). Sans une politique nationale permettant une réduction des tarifs, le basculement modal de la voiture ou avion vers le train ne se fera pas, le frein financier est trop fort actuellement.

### **. Sur le développement des énergies renouvelables :**

La mise en place de solaire photovoltaïque repose sur l'équilibre économique des installations (en termes de retour sur investissement). Cette filière s'est énormément développée sur les années 2022-2024 mais à compter de 2025, la baisse des tarifs d'achat réglementés (définis par l'état) va fortement réduire la mise en place de solaire photovoltaïque, alors même que le travail mené sur les Zones d'accélération des Energies renouvelables, à la demande de l'état, montre un potentiel important sur cet ENR sur la CLCL.

#### **.Dans le domaine de l'habitat :**

La CLCL a mise en place le service public de la rénovation énergétique du Pays de Brest, Tinergie sur son territoire avec un standard téléphonique, des permanences de conseil et des aides supplémentaires aux aides nationales Ma Prime Renov et CEE. L'enveloppe financière prévisionnelle de la CLCL pour cette action de la CLCL n'est pas consommée du fait d'un manque de projets de particuliers, souvent freinés par le coût des travaux importants. Sur ce point, les variations régulières du contenu et de l'enveloppe budgétaire du dispositif national Ma Prime Renov freinent la mise en place effective de projets de rénovation par les particuliers sur le territoire. Dans ce même domaine, c'est également l'état qui définit les normes de performance énergétique à respecter dans les futures constructions, la CLCL ne peut qu'inciter à aller vers des critères de performance élevés dans son PLUIH.

**En conclusion**, la CLCL peut agir dans ses domaines de compétences, en termes d'économies d'eau et d'énergie sur son propre patrimoine, en termes de politique d'aménagement locale (via le PLUIH notamment), en termes d'aides aux usagers (conseil et aides financières complémentaires à celles de l'état vers les particuliers et les entreprises) et enfin en termes de sensibilisation et d'information des acteurs du territoire (particuliers et entreprises).

Par contre, elle ne dispose pas du levier régional en termes de transition écologique, levier du ressort de l'état. La CLCL ne dispose pas non plus de certaines compétences. Son champ d'action est donc limité.

L'atteinte des objectifs locaux de la stratégie PCAET de la CLCL ont été fixés, à la demande de l'état, au même niveau que les objectifs de la loi de transition énergétique pour la croissance verte et de la stratégie bas carbone national (qui visent la neutralité carbone pour 2050). Ils sont donc ambitieux.

L'atteinte de ces objectifs est conditionnée :

-à la mise en place de politiques favorisant la transition écologique à diverses échelles (locales (via le PCAET) mais aussi régionales et nationales)

-et de l'implication volontaire des acteurs (grand public, acteurs professionnels privés et publics) dans la transition écologique.

## Annexe 1 du bilan PCAET 2022-2024 : détail des dates d'animation

Fiche action concernée PCAET	Actions de sensibilisation	Public visé	Date	Lieu	personnes sensibilisées
1-2-1	Camion déclic Marché Lesneven	grand public	14/06/2021	Lesneven	17
1-2-1	Camion déclic Marché Kerlouan	grand public	20/06/2021	Kerlouan	30
1-2-1	Camion déclic Leclerc	grand public	25/09/2021	Le Folgoët	60
1-2-1	Camion Déclic Forum agricole Ploudaniel	grand public	21/05/2022	Ploudaniel	103
1-2-1	Camion Déclic Marché Brignogan	grand public	08/07/2022	Plounéour	30
1-2-1	Camion Declic Fête des goémoniers	grand public	14/07/2022	Plounéour	102
1-2-1	Camion Declic Leclerc	grand public	23/09/2022	Le Folgoët	32
1-2-1	Camion Climat déclic (réno + éco-gestes climat) au forum	grand public	20/05/2023	Ploudaniel	65
1-2-1	Camion Climat déclic (réno + éco-gestes climat)	grand public	12/06/2023	Marché lesneven	15
1-2-1	Camion Climat déclic (réno + éco-gestes climat)	grand public	07/07/2023	Plounéour (marché)	20
1-2-1	Camion Climat déclic sur VILLAGE + stand SOLAIRE (ami solaire)	grand public	23/09/2023	Fête de la transition	voir village
1-2-1	Camion Déclic et distri flyer Tinergie en parcourant le marché et dans les commerces de lesneven ?	grand public	16/10/2023	Lesneven	50
1-2-1	Camion Déclic au Forum de Ploudaniel	grand public	18/05/24	Ploudaniel	87
1-2-1	Camion Climat Declic	grand public	09/06/24	Kerlouan (marché)	25
1-2-1	Camion Climat Déclic	Grand public	23/07/24	Guissény (marché)	60
1-2-1	Camion Climat Declic à la grande braderie	Grand public	31/08/24	Lesneven	21
1-2-1	Camion Climat Déclic au Festitruk	Grand Public	19/10/24	Kernilis	80
1-2-1	Camion Climat Déclic à Festisol	Grand public	07/12/24	Lesneven	19
1-2-1	Camion Declic Marché Lesneven	grand public	20 juin 22	Lesneven	20
Sous-total					836
1-2-2	Café énergie 2020 organisé avec CCAS	grand public	25/01/2020	Plounéour	7
1-2-2	café énergie 2020 au centre socio	grand public	13/10/2020	Lesneven	13
1-2-2	Atelier information Tinergie	agences immobilières, notaire et banques	27/09/2021	Lesneven	
1-2-2	café énergie 2021 à AGDE	grand public	23/11/2021	Lesneven	15
1-2-2	café énergie 2021 à épicerie sociale	grand public	30/11/2021	Lesneven	25
1-2-2	café énergie 2022 à la CLCL: présentation des missions de lutte contre la PE lors de l'AG de la CLCV	grand public	26/02/2022	lesneven	20
1-2-2	Café Réno	grand public	19/05/22	lesneven (fabrik)	
1-2-2	Conférence Rénovation au forum de la transition	grand public	24/06/2022	Lesneven	20
1-2-2	Stand Tinergie Fête de l'économie	grand public	25/09/2022	Lesneven	15
1-2-2	café énergie 2022 AGDE	grand public	18/11/2022	lesneven	8
1-2-2	Café énergie à la mission locale	grand public	20/06/2023	Lesneven	16
1-2-2	Conférence Rénovation performante (Tinergie)	grand public	19/09/2023	Lesneven CLCL	21
1-2-2	Visite d'une rénovation performante (Tinergie)	grand public	30/09/2023		16
1-2-2	Café débat Quelles énergies pour se chauffer ?	grand public	23/11/2023	Fabrik lesneven	14
1-2-2	Café Réno "lecture du DPE"	grand public	18/04/24	mouettes)	10
1-2-2	Café Réno : "Bien choisir son isolation"	grand public	23/05/24	Lesneven CLCL	19
1-2-2	Visite Rénovation exemplaire	grand public	01/06/24	Kerlouan	18
1-2-2	Réunion information Maîtrise Energie en entreprise	Entreprises	15/10/24	Lesneven	9
1-2-2	Café Réno "Quelles énergies pour se chauffer ?"	Grand public	24/10/24	Lesneven clcl	13
1-2-2	Conférence bien penser sa réno	Grand public	21/11/24	Lesneven	35
1-2-2	Stand Tinergie Fête " Agir pour l'avenir"	Grand public	24/11/24	Plounéour	25
1-2-2	Visite Maisons rénovées	Grand public	07/12/24	Ploudaniel	16
					335
1-2-3	Vendredi de la Thermo	grand public	22/09/2023	Lesneven CLCL	36
1-2-3	Vendredi de la Thermo	grand public	15/12/2023	CLCL	27
1-2-3	Vendredi de la thermographie	grand public	22/03/24	Lesneven	24
1-2-3	Thermographie restitution au forum de la transition	grand public	23 et 24/06/22	Lesneven	140
sous-total					227
2-1-3	cafe mescoden mobilité	entreprises	09/03/2023	Cap Stream Mescoden	25
2-1-3	cafe mescoden mobilité	entreprises	18/06/2024	Cap Stream Mescoden	20
2-1-3	pique nique co-voiturage	entreprises	24/09/2024	Biobleud	15
2-1-3	café mescoden mobilité	entreprises	26/06/2025	Relais de Mescoden	7
sous-total					40
3-2-6	Café solaire (Tinergie)	grand public	11/05/2023	Lesneven	20
3-2-6	Visite solaire PV et thermique (ami solaire)	grand public	13/05/2023	Plouider	16
3-2-6	Réunion solaire communes	communes/élu	06/09/2023	CLCL	30
sous-total					66
5-3-1	Animation réseau citoyans : 6 ateliers (découverte, écogestes élec et écogestes eau, habitat)	grand public	de sept à déc 2020		20 membres, 12 participants en moyenne
5-3-1	Animation réseau citoyans : 10 ateliers, entre janvier et décembre 2021 (ateliers projets, gestion des déchets, découverte, écogestes eau et électricité, alimentation/agriculture, énergie citoyenne, plan climat)	citoyens du climat	courant 2021		30 membres, 12 participants en moyenne
5-3-1	Animation réseau citoyans : 16 ateliers	citoyens du climat	courant 2022	Lesneven	40 membres dont 10 actifs
5-3-1	9 ateliers				6 membres actifs

5-3-2	Conférence Julien Vidal Quels impacts ont réellement nos écogestes ?	grand public	18/05/2021		125
5-3-2	Spectacle ça va être chaud ?	grand public	24/11/2021		160
5-3-2	Spectacle ça va être chaud	école lycéen sfnd	13/10/2022	Lesneven	350
5-3-2	Spectacle zurbl	école primaire	20/10/2022	Lesneven	300
5-3-2	Journée Agir pour la transition	grand public	20/11/22	orga par Plouénour	?
5-3-2	Ciné débat "Une fois que tu sais"	grand public	14/03/2023	Lesneven	150
5-3-2	Village Fête Faites de la transition <b>(avec Kiosque Climat et Mobilité)</b>	grand public	23/09/2023	Lesneven	120
5-3-2	Ciné rencontre mobilité : "Les roues de l'avenir"	grand public	26/09/2023	Lesneven	30
5-3-2	Spectacle ça va être chaud	grand public	30/09/2023	Lesneven	81
5-3-2	Ciné Débat sur le film "Ruptures"	grand public	12/03/24	Lesneven	93
5-3-2	Stand Climat à la foire aux plantes St Gildas Guissény	grand public	07/04/24	Guissény	25
5-3-2	Conférence éco-anxiété	Grand public	07/11/24	Lesneven arvorik	67
5-3-2	Spectacle Jogging (organisation en partenariat Kolibris du Léon)	Grand public	16/11/24	Lesneven arvorik	254
5-3-2	Forum de la transition	grand public	23/06/22 et 24/06/22	Lesneven	300
5-3-2	Quinzaine de la Transition	grand public	30/09/23		ailleurs
<b>sous-total</b>					<b>2055</b>
5-4	Kiosque Mobilité à la Fête de l'économie Locale	grand public	25/09/2022	Lesneven	
5-4	Kiosque Mobilité et autres animations mobilités (animation Vélo Rigolo, sécurité routière, bourse aux vélos) au Village Faites de la transition	grand public	23/09/2023	Lesneven	60
5-4	Kiosque Mobilité à la grande braderie	Grand public	31/08/24	Lesneven	
<b>Sous-total</b>					<b>60</b>
5-2-1	Stand PCAET à la Porte ouverte clcl	grand public	03/03/22	Lesneven	45
5-2-1	Stand éco-geste Fête de l'économie Locale <b>(avec Kiosque Climat et Mobilité)</b>	grand public	25/09/2022	Lesneven	22
5-2-1	Atelier pour réduire son empreinte carbone	grand public	29/09/22	Lesneven	11
5-2-1	Atelier Pourquoi et comment réduire ses consommations d'électricité ?	grand public	17/11/22	lesneven	9
5-2-1	Atelier Découvrir les énergies et intérêt du solaire	grand public	24/11/22	Lesneven	?
5-2-1	Réunion d'info Réduction consommation électrique	Commerçants	23/01/2023	Lesneven	14
5-2-1	Atelier "Comprendre son eau : du robinet à la station d'épuration"	grand public	01/07/2023	Lesneven	7
5-2-1	Rondo vélo avec visite Lannuchen et un château eau	grand public	17/09/2023	Lesneven	15
5-2-1	Atelier "Le réchauffement climatique, c'est quoi et comment agir ?"	grand public	29/09/2023	Médiathèque lesneven	4
5-2-1	Fresque de la biodiversité	grand public	29/11/2023	CLCL	9
5-2-1	Atelier Réduction consommation électrique	grand public	01/12/2023	Lesneven	12
5-2-1	Escape game "Quel super héros êtes vous pour la planète"	grand public	10/04/24	Lesneven	45
5-2-1	Atelier 2 tonnes	grand public	20/04/24	Lesneven	6
5-2-1	Atelier Fresque Climat	grand public	15/05/24	Lesneven	4
5-2-1	Atelier tous numériovores	Scolaires	19/11/24	Lesneven SFND	34
5-2-1	Atelier "2 tonnes" Comment agir pour le climat ?	Grand public	05/12/24	Lesneven	4
5-2-1	Atelier "2 Tonnes" Comment agir pour le climat ?	Grand public	07/12/24	Lesneven (médiathèque)	3
<b>Sous-total</b>					<b>244</b>
6-2-7	1er atelier La Mer monte 01/10/20 (60 personnes),				60
6-2-7	2ème atelier La Mer monte 02/06/21 (40 participants),				40
6-2-7	3ème atelier La Mer monte 01/07/21 (30 personnes),				30
6-2-7	4ème atelier La Mer monte 30/09/21 (40 personnes),				40
6-2-7	5ème atelier La Mer monte 14/12/21 (40 personnes)				40
6-2-7	6ème atelier La Mer monte RESTIT 08/12/22 (50 personnes)				50
<b>Sous-total</b>					<b>260</b>
8-2-2	Groupé d'échange SOBRIETE/RENO/ENR	patrimoine et TEE	06/11/24	Lesneven clcl	16
<b>Sous-total</b>					<b>16</b>
8-5-1	Formation Quelle est mon empreinte carbone, comment la réduire ?	élus CLCL	06/09/2022	Lesneven P	13
8-5-1	Fresque du climat	élus CLCL	08/11/2022	lesneven P	12
8-5-1	Atelier "Le réchauffement climatique, c'est quoi et comment agir ?"	élus conseil			
8-5-1	Atelier "Le réchauffement climatique, c'est quoi et comment agir ?"	communautaire	15/05/2023	Lesneven P	29
8-5-1	Formation Fresque Climat + empreinte Carbone	personnel commune	29/06/2023	Guissény, Plouénour	20
8-5-1	Formation Fresque Climat + empreinte Carbone	personnel Plouénour + St Frégant et Kernouès	29/11/2023	Plouénour	17
8-5-1	Atelier "Le réchauffement climatique, c'est quoi et comment agir ?"	personnel CLCL	05/06/24	Lesneven	8
8-5-1	Atelier "Le réchauffement climatique, c'est quoi et comment agir ?"	personnel Kerlouan, Lanorvily	19/06/24	Kerlouan	18
8-5-1	Atelier "Le réchauffement climatique, c'est quoi et comment agir ?"	Personnel municipal Ploudaniel, St Méen, Trégarantec, Lanorvily	07/11/24	Ploudaniel	16
8-5-1	Atelier "Le réchauffement climatique, c'est quoi et comment agir ?"	personnel CLCL	01/06/2023	CLCL	75
8-5-1	Fresque Climat	personnel CLCL	22/06/2023	CLCL	76
8-5-1	Fresque Climat	Elus	24/06/23	CLCL	9
<b>sous-total</b>					<b>293</b>
<b>total</b>					<b>4472</b>

## Annexe 2 : Ateliers ou évènements en lien avec la transition écologique accessibles aux acteurs du territoire CLCL

Qui organise	Thématique	date	Lieu	Thématique
VECHALL	Atelier adaptation Bretagne compétitivité	03/12/2024	Logonna Daoulas	
VECHALL	Fresque de l'économie régénérative (comment régénérer la biodiversité via son entreprise)	03/12/2024	Logonna Daoulas	
MEWENN	Adapter son organisation aux aléas climatique (fresque climat)	28/11/2024	Ploudalmézeau	
MEWENN	Gérer risque de coupure d'eau dans industrie à Biobleud	17/12/2024	Ploudaniel	
MEWENN	"Ressource : quand votre terrain travaille pour vous" (fresque biodiversité)	19/11/2024	Brest	
Bretagne Compétitivité	Open de la transition	18/06/2024	Quimper	
Vertuosité	Virtuosité avec des ateliers avec des témoignages d'entreprises dans le développement durable (Sailcoop (transport en voilier), Marguerite et compagnie (protection périodique avec base de matériaux naturels), Utopie (recherche d'innovations pour moins de plastique, ...))	11/04/2024	Logonna Daoulas	
Energence	Visite Chaufferie bois	15/06/2022	Logonna-Daoulas	ENR
Energence	Temps d'information "optimisation énergétique du patrimoine bâti"	11/10/2022	Ener'gence	Rénovation
Energence	Visite du Conservatoire Botanique National de Brest (usage paille)	17/11/2022	Brest	Rénovation
Energence	Visite de l'installation géothermie de la mairie	13/04/2023	Brélès	ENR
Energence	Visite maison de santé de Châteaulin (bâtiment en bois breton et biosourcés et à faible consommation d'énergie (certifié passif))	29/09/2024	Châteaulin	Rénovation
Energence	Webinaire Autoconsommation Collective PV	03/07/2024		ENR
Energence	Visite salle polyvalente rénovée	28/11/2024	Ploéven	Rénovation
Energence	Visite Ecole Tal ar Groas rénovée en passif et bas carbone (partenariat avec le Pôle métropolitain du Pays de Brest)	04/12/2024	Crozon	Rénovation
Energence	Webinaire régulation/GTB	12/12/2024		Rénovation
Energence	Fresque du projet de rénovation d'un bâtiment public	01/02/2025	Plabennec et Guipavas	Rénovation
Energence	Construction salle polyvalente passive ossature bois + chaufferie bois	25/04/2025	L'Hôpital-Camfrout	ENR/Rénovation
Energence	Visite cours d'école végétalisée	19/06/2025	Dirinon	Adaptation
Energence	Visite de la Maison de l'Enfance - usage matériaux biosourcés	26/06/2025	Relecq-Kerhuon	Rénovation

Annexe 3 : Récapitulatif des sujets en lien avec la transition écologique abordés dans la new letter économie de la CLCL

N° new letter	Sujets de transition écologique évoqués dans la new letter économie sur 2022-2024	Nb sujets de transition
new letter 25	<ul style="list-style-type: none"> <li>* Forum de la transition écologique</li> <li>* PCAET</li> <li>* La butte : étoile verte pour son engagement environnemental</li> <li>* C'Tendance : vêtement de seconde main</li> <li>* Brocante des matériaux</li> <li>* La recyclerie</li> </ul>	6
new letter 26	<ul style="list-style-type: none"> <li>* Appel à projet Ademe-énergie bâtiment tertiaire</li> <li>* Gestes économie d'énergie</li> <li>* Flash diag'énergie de la CCI</li> <li>* Mesures de sobriété sur l'éclairage de la CLCL en ZAE</li> <li>* Economie circulaire : ma zone anti gaspi</li> </ul>	5
new letter 27	<ul style="list-style-type: none"> <li>*Appel à projet de la Région Bâtiments Performants</li> <li>*Economie d'énergie : les gestes du quotidien</li> <li>*Economie circulaire : action G4dec</li> </ul>	3
new letter 28	<ul style="list-style-type: none"> <li>*Formation rénovation en co-propriété</li> <li>*Trophée éco-défis CMA</li> <li>*Action G4dec</li> </ul>	3
new letter 29	<ul style="list-style-type: none"> <li>* aide Région : pass Transition, Energie commerce et artisanat</li> <li>* Breizh Fab 2</li> <li>* Mobilité : V 'légendes, box vélos, guide mobilité</li> <li>* actions du G4dec</li> </ul>	4
New letter 30	<ul style="list-style-type: none"> <li>*Tri à la source réglementation</li> <li>*Collecte déchet construction : points de collecte, lien g4dec</li> <li>*Défi économie circulaire</li> </ul>	3
New Letter 31	<ul style="list-style-type: none"> <li>*Atelier Comprendre et économiser l'énergie - 30/05/24 - Quimper (CMA, CCIMBO, réseau Tynéo)</li> <li>*Café réno Tinergie</li> <li>*Plate-forme Véchall</li> <li>*Collecte déchets pro du G4dec en vue brocante matériaux</li> <li>*Trophée celia pour Cendra Nature à Ploudaniel</li> <li>*Pass commerce</li> <li>*Exemple ombrière sur parking (Kerjézéquel)</li> <li>*Breizh Fab</li> <li>*Aide Région RSE</li> <li>*Compostage</li> </ul>	10
New letter 32	<ul style="list-style-type: none"> <li>*Relocalisons : programme régional de relocalisation des achats</li> <li>*trophée du bâtiment passif 2024 à BEEP de Plouénour-Brignogan-Plages</li> <li>*Réunion d'information Maitrise Energétique en entreprises 15/10/24 à Lesneven avec Energience et CCI organisée via PCAET</li> <li>*Voltalis : boîtier accessible aux commerces, artisanats</li> <li>*Réchauffement climatique : organiser un atelier gratuit financé dans le cadre du PCAET</li> <li>*Webinaire : adaptation au changement climatique Bretagne compétitivité</li> <li>*Pré-diagnostic énergétique proposé par Ener'gence (B1, B2)</li> <li>*Valoriser un déchet (glassine) avec le G4dec</li> <li>*Retour sur la réunion avec Ehop sur le co-voiturage à Mescoden</li> <li>*INFO forum des solutions tri et collecte déchets pro 170924</li> <li>*INFO forum eau et industrie 240924</li> <li>*Open de l'industrie 221024 : décarbonation, réindustrialisation</li> </ul>	12
Total		46

#### Annexe 4 : bilan des actions de sobriété, rénovation et gain d'efficacité énergétique sur le patrimoine de la CLCL

Bâtiments	Action de sobriété	Action Rénovation thermique	Action Efficacité énergétique	Année changement luminaire vers LED avec détecteur mouvement	Année régulation du débit de l'eau chaude	ENR (PV=photovoltaïque)
Hôtel communautaire	.Température à 19 °C en présence du personnel, démarrage chauffage à 7h30 puis réduit à partir de 12h00 pour jouer avec l'inertie du bâtiment .Fermeture individuelle des têtes thermostatiques pour les salles et bureaux inutilisés lors des congés	Rénovation globale du bâti en 2019, travaux dans salle du conseil prévu en 2025	- Régulation de la chaudière en 2022 : température de l'eau abaissée de manière à ce que même en position 5 des robinets thermostatiques, on reste à 19°C, mais revu à la hausse en 2024 à cause de la salle - % air neuf de la CTA augmenté pendant le covid puis abaissé en 2023, - En réflexion : projet GTB et gestion du chauffage de la salle à part via la CTA via régulation de la CTA en fonction d'un capteur de CO2 et planning de réunion	effectué	- équipement en robinets et pommeaux à faible débit, - plus d'eau chaude au robinet (sauf douche et évier cuisine) depuis 2022	PV en place (50 m2; 9 kWc) - démarrage production en autoconsommation en avril 21 et reventes du surplus à prévoir (88 % autoconsommés, 16 % de l'électricité utilisée dans le bâti est faite par le PV)
Kerjézéquel	- Diminution de la consigne chauffage de 22 à 16°C en 2021, - arrêt de la chauffe de la salle et des vestiaires en 2022 - remise en état du système de récupération des eaux de pluies	Non nécessaire car on est sur une politique d'arrêt du chauffage	- 2023 : diminution du débit de la CTA - En réflexion : régulation de la CTA en fonction capteur CO2; passer de 2 à 1 chaudière car une chaudière sous-utilisée (peu de douches sur place), GTB	- en 2021: salle sport - 2022 vestiaires - 2023 salle multifonction et club house	- Passage à des robinets avec tempo et débit 4 l/minute en 2022 - Coupure de l'eau chaude aux robinets des vestiaires et sanitaires publics	.Ombrière PV réalisé + projet autoconsommation collective (kerjézéquel, abattoir, CLCL)
Kermaria		Etude d'avant-projet (3 scénarios) en cours + Projet de rénovation sera défini courant 2024 et le timing défini	projet GTB	En lien avec le projet de rénovation	En lien avec le projet de rénovation	Le projet PV sera vu en même temps que l'étude de rénovation : étude faisabilité en 24 et travaux 24-25, Conclusion - sur parking : mixte PV (ombrière en AMI) et végétalisation et GIEP - sur bâti : PV nécessité un renfort structure, serait géré en autoconsommation et investissement propre
PIJ			travaux prévu en 2025	effectué		
Local de la Déchetterie						
bâti Sped=garage communautaire		Pas nécessaire, bâti récent		effectué		PV en place (100 kwc) réalisé en 2020 géré par Sotraval
Garage Eau		Zone de chauffe étendue en 2023 (création de 2 bureaux - 1 réfectoire /salle de réunion avec isolation)		effectué		

Bâtiments	Action de sobriété	Action Rénovation thermique	Action Efficacité énergétique	Année changement luminaire vers LED avec détecteur mouvement	Année régulation du débit de l'eau chaude	ENR (PV=photovoltaïque)
Abattoir		Pas de chauffage sauf un petit bureau mais étude d'isolation de la toiture pour éviter les déperditions du froid des réfrigérateurs	* régulation chaudière * Recyclage ECS : Arrêt de la circulation d'eau chaude permanente dans les tuyaux non isolés à 80 °C *Etude globale en cours pour gagner minimum 40 % d'énergie : récupération chaleur sur le groupe pour produire ECS, étanchéité à l'air des portes, intérêt d'une isolation de la toiture par extérieur, investissement nouveau réfrigérateur (avec CO2 moins cher, moins polluant que le fréon), GTB *Rénovation envisagée que sur l'abattoir et atelier découpe (en tranche conditionnelle)	2023		.Solaire thermique : à voir plus tard une fois le réfrigérateur potentiellement renouvelé . PV en autoconsommation : pas encore planifié mais intéressant
Centre socio-culturel	Réduction de la température d'ambiance, régulation des périodes de chauffe gérée par le locataire	Rénovation en 2017	Régulation de la chaudière réalisée, projet GTB	effectué	2017	
Ménéham	Obligation de fermer la porte des commerces en 2022	Pas de rénovation énergétique possible car c'est un bâti classé		effectué en 2021-2022		
Bâtiment entreprise à Mescoden		C'est un mixte bureau et ateliers, pas de regard sur la facture du locataire		effectué		Le locataire Engie en a fait un
6 ateliers relais Mescoden		Ateliers non chauffés + une surface minime de bureau , ce sont des bâtis récents donc pas de rénovation à faire				
Hôtel entreprises et ateliers relais Parcou			projet GTB	effectué		
Station épuration	* Gestion des eaux parasites * Contrôle de zones à problème pour limiter les entrées d'eau pluviale dans le réseau d'eau usée * Contrôle branchement lors des ventes	*Optimisation des consommations par intelligence artificielle en place : objectif de baisse de 20 % des consommations d'électricité				projet en cours d'étude
Pompe de relevage		Renouvellement des pompes dans le cadre d'un plan pluri-annuel				
ZAE	Arrêt de l'éclairage des zones de 21 h à 6 h en 2022			réalisé en 2025		